

Violence sur les patinoires



Par définition, un jeu - comme le hockey sur glace - est une activité dont l'objectif premier est de procurer du plaisir...

E d i t o ...

E T O N N A N T

Lorsque je me déplace seul en voiture, j'enclenche la radio pour écouter les nouvelles du monde. L'autre jour, je tombe sur un reportage dont le sujet inédit attire mon attention.

La journaliste parle des toilettes payantes, de plus en plus nombreuses dans les grandes villes suisses, gérées par des Entreprises professionnelles qui engagent des employés chargés de nettoyer les WC. On apprend rapidement que le travail est pénible, peu valorisant et que le personnel vient exclusivement d'Afrique.

L'interlocuteur de la journaliste précise qu'il fait ce travail pour gagner sa vie, car il est étudiant – au niveau du Doctorat – à l'Université de Lausanne.

... En effectuant son travail, il a peu de contacts avec « ses » clients, sauf pour leur rappeler que le tarif à régler, à l'entrée, est de 2 francs par personne. Les toilettes doivent être nettoyées après chaque utilisateur, chacun à sa technique propre, et le travail doit être irréprochable. Il donne des exemples sur l'état des lieux qui se passe de commentaires et, tout à coup cette réflexion :

« Je me demande si ces personnes respectables se comportent de la même manière, chez elles, à la maison ? » Et si non, pourquoi ont-elles cette attitude, ici, dans les toilettes payantes ?

Lors de certains matches de hockey sur glace, de football, de sport collectif, on est souvent proche de l'hystérie. Les spectateurs-supporters peuvent faire preuve d'un comportement surprenant. Hurlements, injures, menaces, larmes de joie ou de déception, ces démonstrations exprimées par des « Dames et Messieurs » très bien, trouvent une explication dans la « passion ».

Alors, comment expliquer ces comportements, ces gestes, ces actes, dans les toilettes payantes où la passion n'a pas sa place !

Est-ce le fait de devoir « payer » qui provoque chez les usagers des réactions inexplicables, une revanche pour qui ?, sur qui ?

Dans nos patinoires où l'environnement n'est, réflexion faite, pas si désagréable, nous faisons aussi face à des comportements étonnants de la part de nos utilisateurs. Dommages et déprédations volontaires, état des vestiaires, poubelles, douches, sanitaires, est-ce que l'on changerait l'attitude de nos « clients » si tout était gratuit ? Ou nos toilettes doivent-elles être payantes à la patinoire ?

Boutade, quoique....

Tout accepter, tout sanctionner, comment trouver le juste milieu ?

Aux Etats-Unis, une étude officielle, véridique et très sérieuse a permis de dégager un constat surprenant mais authentique.

Dans la hiérarchie professionnelle, la plus haute considération revient à la personne qui a la clé de « sa » toilette personnelle. Unique utilisateur de cet endroit intime nommé « cabinet d'aisance » ou plus couramment WC....

Aux Etats-Unis, dans la haute administration, la clé des WC, c'est la clé du pouvoir.

Personne ne sait qui est chargé de nettoyer après chaque utilisation.

Avec quelle clé !

Bonne réflexion et bon été à tous.

Pierre Gueissaz

PATI – INFO VOUS PROPOSE :

Assemblée Générale à Champéry

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale relate toutes les activités durant l'année pour notre Association

Fête de la Glace

Organisée pour la première fois le dimanche 19 octobre 2003 avec 28 patinoires participantes, cette manifestation importante sera reconduite pour une troisième édition le dimanche 23 octobre 2005

Rencontre avec la Ligue Régionale Amateurs de Hockey de Suisse Romande

Le bilan de la saison 2004-2005 et la reconduction, sans modification, de la convention pour la saison 2005-2006 figuraient à l'ordre du jour de notre rencontre annuelle

En couverture :

La violence au hockey représentée par cette caricature a le mérite de susciter, à travers l'humour, une réflexion plus sérieuse. Durant un match, un joueur professionnel a été sérieusement blessé lors d'un contact brutal (volontaire ou non) qui aurait pu mettre un terme définitif à sa carrière. Les réactions ont été vives – insultes – assassin – justice – sanctions – puis le championnat a repris son cours, comme si rien ne s'était passé...

Le hockey sur glace, un jeu ou un sport ? Les joueurs de hockey d'aujourd'hui ressentent-ils encore du plaisir sur la glace ? L'enjeu, si important, est-il le fossoyeur du plaisir ?

Il y a quelques années, à la fin d'un match de hockey, j'ai entendu des spectateurs qui disaient : « ce soir, on a vu du beau jeu ».

Il y a quelques années....

* **Le jeu** : Par définition, le jeu est une activité gratuite dont l'objectif premier est de procurer du plaisir. Ce plaisir immédiatement ressenti résulte de sensations physiques ou psychiques que provoque le fait de jouer. Mais, au-delà de ces sensations, le jeu peut apporter des satisfactions plus profondes, celles qui résultent du sentiment de construire sa personne. Il peut en effet, et c'est son rôle essentiel, être une occasion de rencontre.

* **Le sport** : Ce mot, emprunté à la langue anglaise signifiait se divertir. Mais très rapidement, le sport est associé à une compétition et à un gain. Le but premier de l'événement considéré comme un sport n'est plus d'éprouver un plaisir gratuit, mais de désigner un vainqueur. Le sport désigne alors le comportement d'athlètes qui utilisent les performances de leur corps comme source de leur notoriété et de leurs revenus.

* Albert Jacquard, biologiste, spécialiste en génétique des populations

ASSEMBLEE GENERALE « A.P.A.R. & T. »

Palladium - Champéry – mercredi 1er juin 2005

Présence des

Patinoires

LEYSIN
CHAMPERY
CHATEAU-D'OEX
CHATEAU-D'OEX
MOUTIER
MOUTIER
MEYRIN
MEYRIN
GENEVE
GENEVE
MONTHY
MONTHY
NENDAZ
THONEX
MORGES
PONTS-DE-MARTEL
SION
LA CHAUX-DE-FONDS
VALLORBE
VILLARS
VILLARS
SAIGNELEGIER
PORRENTROY
NEUCHATEL
BULLE
BULLE
FRIBOURG
PRILLY-MALLEY

CACLARD Alain
HIRT Pierre
LENOIR Georges
DUTOIT Jean-Claude
SCHNEGG Olivier
REBETEZ Georges
DUPERRIER Robert
GENEQUAND David
MULLER Jacques
BUNTSCHU Bernard
SCHUPBACH Jean-René
MORISOD Sébastien
FOURNIER Fabien
HIRT Laurent
FRIEDRICH Michel
JEAN-MAIRET Eric
EBENER Patrice
PERRIN Cédric
BERTI Jean-Pierre
RENAUD Michel
FABBRO Marco
WILLEMIN André
AUBRY Marcel
HENRIOUD Claude-Alain
DROUX Julien
BOTH Dominique
GISLER Pierre
GUEISSAZ Pierre

Excusés :

Chiasso
Saint-Imier
Lugano
Lausanne
Tramelan
Martigny

1. Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 2 juin 2004, à Leysin

Le procès-verbal est accepté sans modification, avec remerciements à son auteur.

2. Rapport du Président

A) ACTIVITES GENERALES

- Trois séances du Comité de Direction
- Une séance A.P.A.R. & T.
- Deux parutions du Pati-Info
- Information à diffuser auprès des patinoires
- Collaboration L.S.H.G. - A.P.A.R. & T.
- Cours des Techniciens de glace
- Relations S.P.A.S. – A.P.A.R. & T.
- Fête de la Glace

Voici les nombreuses activités réalisées par notre Association durant l'année 2004-2005, activités détaillées comme suit :

Mandats 2004-2005

1. Parution du bulletin d'information « Pati-Info »

No. 35 - juin 2004

No. 36 - décembre 2004

2. Promotion - information - affiliation des patinoires

35 patinoires affiliées. Chaque canton doit maintenir l'intérêt auprès de « ses » patinoires et les informer des objectifs de notre Association. Promotion et intervention auprès des nouvelles patinoires du canton de Fribourg et du canton du Tessin, par les cantons concernés.

3. Etablissement du calendrier en Suisse Romande et au Tessin Collaboration avec la L.S.H.G. et les arbitres

Convention signée entre la L.S.H.G., les arbitres et l'A.P.A.R. & T. pour la saison 2004-2005.

« Organisation des matches des catégories Espoirs »

Véritable collaboration en vue entre la L.S.H.G. - les arbitres - l'A.P.A.R. & T.

Mise en place d'un système permanent de communication et d'information.

Bilan saison 2004-2005

Séance L.S.H.G. - Arbitres - A.P.A.R. & T. :

- Rencontre à Leysin le 2 juin 2004
- Séance (PV) dans Pati-Info juin 2004

4. Parution de l'Annuaire A.P.A.R. & T. 2004-2005

Ce bottin de ressources humaines et physiques de chaque patinoire est une « mine » de renseignements précieux et indispensables.

Chaque patinoire doit transmettre immédiatement toute modification intervenue dans sa patinoire afin de maintenir en permanence notre annuaire à jour.

5. Cours des Techniciens de glace

Le cours de formation des Techniciens de glace s'est déroulé à Yverdon les 27 et 28 avril 2005 en présence de 58 participants.

6. Site Internet

Le site Internet A.P.A.R. & T. est mis à jour, systématiquement à chaque communication émanant d'une patinoire.

Olivier Schnegg s'engage à « réactualiser » notre site en permanence, n'oubliez pas de lui transmettre les modifications éventuelles.

Adresse de notre site : www.patinoires.ch

Merci à Olivier pour son excellent travail.

B) REUNION COMITE DIRECTEUR

Trois séances durant l'année : Juin 2004 – Leysin
Juillet 2004 – Yverdon
Décembre 2004 – Les Colombettes
(Bulle)
(nombreux échanges par E-mail)

Principaux points traités

- Pati-Info
- Cours des Techniciens de glace
- Relations L.S.H.G. - Arbitres - A.P.A.R. & T. (convention)
- Annuaire A.P.A.R. & T. + Identité romande 2005
- Certificat de service
- Préparation séances A.P.A.R. & T. - Assemblée Générale
- Internet : - Site A.P.A.R. & T.
- Adresse électronique
- Cotisations 2005
- Collaboration avec nos collègues Français
- S.P.A.S. – A.P.A.R. & T.
- Séminaire des Gestionnaires de patinoires
- Assemblée Générale
- Fête de la Glace

C) REUNION A.P.A.R. & T.

Séance du 10 décembre 2004, aux Colombettes (Bulle)

- Annuaire A.P.A.R. & T. - Certificat de service - Identité romande
- Cours de formation des Techniciens de glace
- Pati-Info
- L.S.H.G. - Convention 2004-2005 - Bilan de la saison
- Statuts A.P.A.R. & T.
- Relations S.P.A.S. - A.P.A.R. & T.
- Assemblée Générale 2005
- Séminaire des Gestionnaires de patinoires
- Cotisations 2005
- Internet et site A.P.A.R. & T.
- Fête de la Glace

D) REUNION DE LA S.P.A.S.

Aucune activité « commune » durant cette année.

E) COTISATIONS 2004

Fr. 150.-- par patinoire.

Deuxième surface de glace est imposée à Fr. 100.--.

Cotisation pour deux surfaces de glace : Fr. 250.--.

35 patinoires affiliées.

CONCLUSIONS

L'A.P.A.R. & T. termine sa dix-septième année d'activité et j'en profite pour remercier mes collègues du Comité de Direction pour leur soutien, leur participation, leur disponibilité et leur enthousiasme.

Au moment de conclure, je vous répète encore et toujours que votre « implication active » est indispensable à la bonne marche de l'A.P.A.R. & T., l'unique possibilité d'aller de l'avant, d'évoluer, de définir et de réaliser vos objectifs.

Notre dynamisme et notre vitalité, c'est vous...

PERSPECTIVES

Les perspectives sont identiques à celles de l'année dernière et se situent à deux niveaux :

- Le concret de chaque jour, la réponse immédiate à la demande, la solution à votre problème. Nos installations doivent « tourner », la satisfaction des utilisateurs et de nos patrons « prime » sur tout. Ce quotidien nécessite beaucoup de notre énergie.
- L'animation du patinage public grâce à l'apport d'éléments ludiques simples, légers et modulables. Quelle solution pour dynamiser le patinage public ?
- Au second niveau, les perspectives sont philosophiques ou techniques, des dossiers difficiles à traiter parce que leur réalisation n'est possible qu'à moyen ou à long terme.
 - la reconnaissance de la profession des Techniciens de glace
 - le portrait-robot d'une patinoire artificielle modèle en Suisse
 - la mise sur pied d'une « francophonie » des patinoires avec des échanges fructueux, des communications permanentes, sur le plan international.

Au début de notre dix-huitième année d'activité, les défis sont nombreux avec le risque de s'engager toujours plus. Votre Comité, selon ses moyens, reste disponible pour répondre à toute demande collective ou individuelle.

Merci pour votre présence, votre participation et votre confiance.

3. Rapport du trésorier - Année 2004

A. P. A. R. & T.

ACTIF

Solde en caisse au 31.12.2004		Fr. 18'640.30
Post Finance, compte 10-19744-5		Fr. 150.-- (Chiasso 2005)
Transitoires		Fr. 400.-- (Lugano+Vallorbe)
Débiteurs	cotisations	Fr. 500.-- (Lugano)
	Cours de maître de glace	

Total des ACTIFS **Fr. 19'690.30**

=====

RECETTES

Cotisations 2004	Fr. 5'900.--
Cours des maîtres de glace - Genève	Fr. 12'015.--
Intérêts	Fr. 30.75
Publicité « Pati-Info »	Fr. 1'600.--
Supports de glace	Fr. 13'760.--
Sponsoring « Fête de la Glace 2004 »	Fr. 2'000.--

Total des RECETTES **Fr. 35'305.75**

=====

TOTAL GENERAL (Actif + recettes) **Fr. 54'996.05**

=====

PASSIFS

Créanciers	Fr. 715.65
------------	------------

Total des PASSIFS **Fr. 715.65**

=====

DEPENSES

Cours des maîtres de glace	Fr. 9'903.--
Cours des maîtres de glace (factures à recevoir)	Fr. 1'712.--
Frais « Fête de la Glace »	Fr. 2'700.15
Pati-Info	Fr. 1'456.55
Supports de glace	Fr. 11'534.81
Assemblée générale A.P.A.R. & T.	
+ frais de représentation	Fr. 720.--
Comité A.P.A.R. & T.	Fr. 331.10
Site internet	Fr. 287.--
Frais ccp	Fr. 38.25

Total des DEPENSES **Fr. 28'682.86**

=====

Total général PASSIFS + DEPENSES **Fr. 29'398.51**

=====

RESULTAT EXERCICE 2004 **Fr. 6'622.89**

=====

TOTAL EN CAISSE AU 31 DECEMBRE 2004 : **Fr. 25'597.54**

=====

4. Rapport de l'organe de contrôle

à l'intention de l'Assemblée Générale Ordinaire
des membres de l'

**ASSOCIATION DES PATINOIRES ARTIFICIELLES
ROMANDES ET TESSINOISES**

(A.P.A.R. & T.)

à Champéry, le 1er juin 2005

Monsieur le Président,

Madame,

Messieurs,

En notre qualité d'organe de contrôle, nous avons vérifié, conformément aux dispositions légales, les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2004.

Nous avons constaté que les écritures comptables sont tenues avec exactitude.

Les comptes laissent apparaître une provision de Fr. 1'712.— concernant les factures à recevoir du cours des maîtres de glace 2004.

Sur la base de notre examen, nous proposons à l'Assemblée d'approuver les comptes qui vous sont soumis.

Robert Duperrier

Prilly, le 27 mai 2005

5. Décharge du Comité

Le Comité de Direction est déchargé, à l'unanimité et avec remerciements pour le travail accompli.

5.1 Nomination des vérificateurs des comptes (2005)

1. Robert Duperrier, Meyrin
2. Jean-Claude Vuilleumier, Tramelan
Suppléant : Jean-Claude Dutoit, Château-d'Oex

6. Cotisations 2005-2006

Fr. 150.-- par patinoire, 35 patinoires affiliées.
La deuxième surface de glace est imposée au tarif de Fr. 100.--.
Cotisation pour 2 surfaces de glace : Fr. 250.--.

7. Information S.P.A.S

L'Assemblée générale s'est déroulée le 25 mai 2005 à Zuchwil. Pierre Gisler de Fribourg et Bernard Buntschu de Genève nous informent que la Société des Patinoires Artificielles Suisses est officiellement dissoute. Au cas où une décision « nationale » s'imposait, les délégués de la section suisse alémanique et ceux de la section suisse romande et tessin pourraient se rencontrer afin de prendre officiellement position et la communiquer aux instances concernées. Si le dossier S.P.A.S. devait évoluer prochainement, une information immédiate serait communiquée aux membres de l'A.P.A.R. & T.

**8. Mise à jour de l'Annuaire 2005-2006 et
Identité romande et tessinoise**

Comme mentionné précédemment, l'Annuaire A.P.A.R. & T. est une mine de renseignements indispensables. Les commentaires, remarques, suggestions, de votre part, ne pourront qu'améliorer le contenu tout en étoffant la qualité de l'information. Ne pas oublier de communiquer toute modification à l'intérieur de vos patinoires au moyen des feuilles spécifiques à Claude-Alain Henrioud. Ne pas oublier les adresses E-mail.

Echéancier : 30 septembre 2005

Identité romande et tessinoise

Nous vous rappelons que cette carte personnelle donne droit à la gratuité pour l'accès et l'utilisation des installations membres de l'A.P.A.R. & T. (pour autant que celles-ci ne soient pas louées à des tiers). Nous précisons que certaines installations communales appliquent des règlements précis excluant ce type de faveurs.

Ne pas oublier d'informer votre personnel de l'accès libre et autorisé dans les installations concernées. Un « spécimen » de cette carte serait judicieux !

Responsable de l'Annuaire et Identité romande et tessinoise :

Claude-Alain HENRIOUD
Patinoires du Littoral
4, Quai R.-Comtesse
2000 Neuchâtel

Echéancier : 30 septembre 2005

9. Mandats 2005-2006

1. Parution du bulletin d'information « Pati-Info »
2 parutions par année (juin et décembre).
2. Promotion - information - affiliation des patinoires
(Fribourg + Tessin).
3. Etablissement du calendrier en Suisse romande et tessin
Collaboration avec la L.S.H.G. et les arbitres
Partenariat Patinoires / propriétaires et L.S.H.G. / locataire
Signature convention L.S.H.G. - A.P.A.R. & T.
Organisation des matches catégories Espoirs
Saison 2005-2006.
4. Annuaire 2005-2006.
5. Site Internet.
6. Cours des Techniciens de glace 2006.
7. Fête de la Glace
- animation du patinage public au moyen d'éléments ludiques
simples, légers et modulables.
8. Achats en commun
(sous réserve de demandes précises des patinoires).
9. Projet de collaboration avec les patinoires française et francophones
(congrès en Suisse en 2006 – 120 patinoires).
10. Création d'un guide d'exploitation ayant comme but d'uniformiser les
méthodes de résolution et le suivi des problèmes communs
rencontrés dans les patinoires.
11. Portrait-robot d'une patinoire artificielle modèle en Suisse
- Etude de faisabilité
- Plan de recherche, contrat avec l'E.P.F.L. de Lausanne (en attente)
Manuel - Directives d'entretien des installations (en attente).

10. Pati-Info

Le Pati-Info sera publié deux fois par année, en juin et décembre.

Parution du prochain numéro : juin 2005

Donnez-nous de vos nouvelles, écrivez-nous, racontez-nous ce qui se passe dans votre région, vos projets, vos manifestations, vos réalisations.

Proposition / contenu : 1-2 pages techniques (Techniciens de glace)
responsable ?

1-2 pages administration (secrétariat)
responsable ?

1 page arbitres Qui ?

1 page L.S.H.G. (clubs) Qui ?

Nouveau

Rubrique cantonale

Qui ?

1 page Valais

1 page Neuchâtel

1 page Jura

1 page Genève

1 page Fribourg

1 page Vaud

1 page Tessin

Publicité - Sponsor - Argent

Nous attendons avec impatience de vos nouvelles ?

Quelle patinoire se présente pour le Pati-Info de décembre 2005 ?

Contactez-nous rapidement !

11. Site Internet A.P.A.R. & T.

Le site de notre Association est « opérationnel ». La majorité des patinoires possède une adresse E-mail, certaines un « site » très intéressant, à découvrir et à visiter. On retrouve actuellement une liste de « sponsors – partenaires » et Olivier a créé une page « forum », afin de susciter les échanges directs entre les patinoires pour des questions ou problèmes spécifiques.

L'idée est d'informer tous les collègues et personnes intéressées sur les manifestations et spectacles « programmés » dans les patinoires romandes et tessinoises.

Pour être attractif, notre site doit être à jour, à vous de communiquer à Olivier les activités de votre région.

Adresse de notre site : www.patinoires.ch

12. Formation des Techniciens de glace

Ce dossier est la première priorité de notre Association. Plusieurs séances de travail se sont déroulées pour aboutir au cours de formation des Techniciens de glace les 27 et 28 avril 2005 à Yverdon, avec 58 participants.

Programme du cours de techniciens de glace

1. Nettoyages et entretien des locaux
2. Problèmes relationnels avec nos clients
3. Visite technique de la patinoire d'Yverdon
4. Concept Agenda 21
5. Comportement en cas d'urgence
6. Connaissance – entretien des batteries
7. Dangers des produits toxiques et vieillissement des éclairages d'une patinoire
8. Echange d'expériences – résolution de problèmes

Le cours se déroulant sur deux jours, les participants étaient divisés en quatre groupes, en rotation dans chaque atelier.

Du point de vue « statistique », 174 techniciens de glace ont suivi les neuf derniers cours (1996 – 2004).

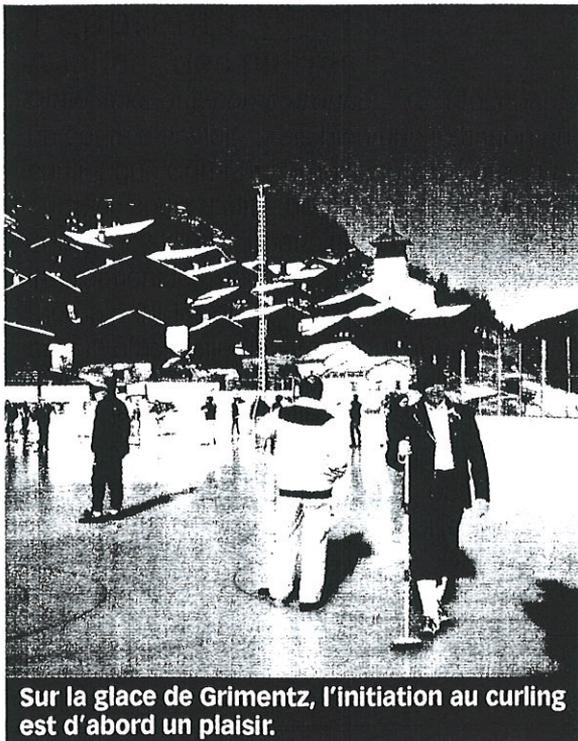
Seulement deux techniciens ont participé aux neuf cours ! La rotation importante du personnel technique dans les patinoires nécessiterait éventuellement la reprise de certains thèmes ces prochaines années.

Cours des Techniciens de glace 2005 – Yverdon

A la question : Quels problèmes rencontrez-vous dans votre patinoire ? les techniciens de glace répondent :

Résumé des discussions :

- Respect de l'horaire d'utilisation de la surface de glace et des vestiaires
- Difficultés rencontrées lors de l'utilisation mixte de la glace : patinage loisir avec les joueurs de hockey
- Incivilités verbales
- Comportement dans les locaux annexes
- Consommation d'alcool, fumée dans les locaux annexes à la surface de glace
- Problèmes relationnels entre collègues, l'origine étant la manière propre à chaque individu de traiter les problèmes avec le client externe. Certains utilisent la tolérance zéro d'autres sont trop cool
- Manque de dialogue entre les clients internes :
Pas de séance de coordination, pas de retour d'information sur la qualité du travail ou sur les objectifs de l'entreprise
- Définition précise des responsabilités attribuées aux collaborateurs ou aux dirigeants pour les périodes de location : heure des repas, surveillance oui ou non
- Vol d'objet n'appartenant pas à l'établissement, assurance vol, RC
- Les collaborateurs effectuent des missions pour lesquelles ils n'ont pas reçu de formation. Accueil, relation avec les clients dans le domaine du marketing



Sur la glace de Grimentz, l'initiation au curling est d'abord un plaisir.

J'apprends

A lancer des pierres

Draw, take out, come around... Ce n'est pas un cours d'anglais, mais bien une initiation au curling que Grimentz propose à ses hôtes. En effet, ce sport d'élite, qui a souvent permis à la Suisse de s'illustrer dans des compétitions internationales, peut aussi être un jeu sympa, même pour les amateurs occasionnels. Nul besoin d'assimiler le jargon du métier, c'est d'abord le geste qui compte, le lâcher de pierre. Sur la patinoire naturelle de la station, aux abords du vieux village, chacun, s'il a plus de 15 ans, peut s'y essayer sous la conduite d'un passionné. Un vin chaud, à mi-partie, réconforte les apprentis.

**Cours Techniciens de glace 2004 –
Les Vernets et Sous-Moulin à Thônex (pour rappel)**

Synthèse des discussions de groupe :
Les différents sujets traités ainsi que la méthode de travail ont été fort appréciés.

Eléments ludiques pour le patinage :

- ⇒ Les participants sont conscients que les enfants correspondent au public cible à fidéliser, des efforts d'animation sont les bienvenus.
- ⇒ Diverses animations sont possibles avec des infrastructures légères.
- ⇒ Les participants ne souhaitent pas des infrastructures lourdes nécessitant un transport et un tournus dans les patinoires.
- ⇒ Apparemment, les professeurs de sport et surtout les maîtres et maîtresses de classes doivent recevoir des informations sur une utilisation ludique d'une patinoire.

Aiguisage des patins :

- ⇒ Le temps consacré à cet atelier n'a pas suffi pour que chaque participant puisse affûter une paire de patins. Toutefois :
 - Le sujet a été très bien présenté
 - Les personnes amenées à affûter des patins sont satisfaites des informations reçues

Visite de la patinoire :

- ⇒ Visite très appréciée, le temps consacré à la visite un peu court.
- ⇒ Certains participants auraient souhaités visiter une plus grande partie des installations, notamment la piscine.

Travaux de glace :

- ⇒ Beaucoup d'intérêt des participants, bonne dynamique de groupe.
- ⇒ La pose de la publicité a été traitée dans tous les groupes. Ce travail reste le plus difficile à réaliser.

Sujets pouvant être traités lors d'un prochain cours :

- ⇒ Le nettoyage :
 - Techniques de nettoyage
 - Utilisation correcte des produits
 - Toxicité des produits
 - Traitement des odeurs dans les vestiaires
 - Si nettoyage exécuté par des tiers :
 - Moyen de contrôle
 - Repérage des moisissures, des bactéries, vieillissement des joints en silicone

- ⇒ Plan de sécurité lors de fuite d'ammoniac :
 - Procédure d'évacuation du bâtiment
 - Réactions techniques à entreprendre
 - Sorties de secours

- ⇒ Suivi du développement des surfaceuses à glace.
- ⇒ Clés d'approche pour la gestion des conflits :
 - Conflits journaliers avec temps de réaction très court

- ⇒ Définition d'actions communes afin de faire régler la discipline dans les patinoires, notamment :
 - Respect des horaires
 - Ordre et propreté dans les vestiaires
 - Participation au frais de dégradation
 - Relation club, convention ligue, exploitant patinoire
 - Espace fumeur, non fumeur (sport sans fumée)
 - Le respect "ça change la vie" (selon information Sous-Moulin)
 - ...

- ⇒ Informations sur le programme de la confédération Agenda 21 :
 - économie d'énergie, chauffage, ventilation, électricité ...

Le prochain cours se déroulera au mois d'avril 2006 (dates exactes et lieu à préciser).

13. Fête de la Glace 2005

Dominique Both dresse le bilan de la deuxième Fête de la Glace qui s'est déroulée le 24 octobre 2004 avec la participation d'une trentaine de patinoires en Suisse romande qui ont offert gratuitement une gamme variée d'activités en collaboration avec les différents clubs locaux.

Le retour d'information a été important et positif.

Impact dans la presse – Promotion de l'A.P.A.R. & T.

L'évaluation de la « Fête de la Glace 2004 » permet le constat suivant :

- Expérience à renouveler en 2005
- Promotion planifiée à l'avance pour l'assemblée des patinoires participantes
- Etablir la liste exhaustive des activités et des animations proposées en 2004 (à diffuser à chaque patinoire)
- Informer la L.S.H.G. et l'Union Suisse de Patinage de la date de notre manifestation et les impliquer en limitant ou supprimant les matches, ou compétitions prévus ce jour-là
- Impliquer les clubs locaux dans l'organisation de la Fête
- Recherche de sponsors permettant l'impression du matériel publicitaire et fidéliser des « partenaires » dans le but d'élaborer un concept spécifique de jeux et d'animation lié au patinage public
- Préparer une conférence de presse locale ou régionale afin d'assurer le concours des médias avant et après la manifestation
- Information à la Commune, Municipalité et Service des Sports
- Affichage plus tôt
- Communiqué de presse
- Chaque patinoire organise son programme en fonction des heures de glace disponibles

Date de la Fête de la Glace 2005

La Fête de la Glace 2005 est fixée le dimanche 23 octobre.

Une information sera envoyée à la L.S.H.G. ainsi qu'à l'Union Suisse de Patinage afin de signaler notre manifestation.

Le Comité de l'A.P.A.R. & T. vous fera parvenir un communiqué de presse type et des affiches. Chaque patinoire doit nous préciser le nombre d'affiches souhaitées, format A3 et A4 et ce, dans les meilleurs délais.

Ensuite, chaque patinoire présente son programme individuel.

L'objectif visé est l'affichage de l'annonce de la Fête de la Glace à la mi-septembre au plus tard.

14. Achats en commun

Les patinoires intéressées à acheter des articles en commun sont priées de faire parvenir leurs intentions au Comité Directeur. Le principe des achats en commun avec une centrale d'achats et une participation au chiffre d'affaires devraient susciter l'intérêt général d'autant plus que les transactions se traduisent par des achats à des conditions favorables.

Quelles patinoires planifient des achats importants ou le remplacement de matériel à long terme ?

- Patins de location
- Protection vitrée (verre)
- Surfaceuse
- Revêtement de sol
- Système de contrôle d'accès dans les installations

Pour rappel, en 2004, l'achat en commun de 350 supports de patinage pour enfants (tous vendus) a permis une économie importante pour chaque patinoire.

Communiquez-nous les noms de vos fournisseurs en vue de réaliser un « catalogue » de fournisseurs.

Avez-vous des achats importants ces prochaines années ?

Nous restons à l'écoute des patinoires intéressées ?

15. Bilan L.S.H.G. - A.P.A.R. & T.

La convention concernant l'organisation des matches de catégories Espoirs a été signée par les représentants de la Ligue Suisse de Hockey sur Glace (Région romande), par les Arbitres et par l'Association des Patinoires Artificielles Romandes et Tessinoises, et ce pour la saison 2004-2005.

Le bilan de cette saison 2004-2005 est positif et la collaboration entre les trois instances est fructueuse.

Pour la saison 2005-2006, il a été souhaité :

- de signer la convention réactualisée pour la saison 2005-2006.
- de reconduire l'expérience des 2 h.15, pour certaines catégories.
- la L.S.H.G. donnera rapidement les dates début et fin de championnat, la durée exacte des matches, ainsi qu'une information générale sur la saison 2005-2006.
- une rencontre est souhaitée avec la L.S.H.G. et les arbitres avant le début de la saison 2005-2006.

DANS LES PATINOIRES ROMANDES

A chacun son caddie

Pour la saison 2004-05, les membres de l'Association des patinoires artificielles romandes ont fait l'acquisition de 400 petits chevaux rouges (*voir photo*). Provenant du Canada, cette nouveauté offre une variante



aux traditionnels cônes orange. En s'appuyant sur cette luge en plastique, l'enfant s'initie au patinage en toute sécurité et prend confiance sur la glace.

Les petits bouts de chou sont donc bien partis pour devenir les rois de la piste cet hiver...

pst

www.patinoires.ch

16. Divers

A) Rappel des points importants du tour de table par thème (Leysin 2004) -

Revêtements de sols

- Sous-Moulin fait face à un problème important avec ses revêtements de sols. Qui peut lui transmettre des informations et échanger des expériences permettant de faire le meilleur choix ? (coût – qualité – facilité d'entretien – durée de vie !)

Nettoyage

- Fribourg signale une expérience positive au niveau du nettoyage des gradins en béton. Lutte contre la « saleté », plus d'informations auprès de Robert Meuwly.

Sécurité

- Olivier demande des informations au niveau du coût des contrats annuels concernant les détecteurs d'alarme ammoniac (3 détecteurs à Moutier). Transmettre les informations à Olivier ou sur notre site internet.

Rappel « souhaits » 2003

- Synthèse des cahiers des charges du personnel en vigueur dans les patinoires.
- Etablir un cahier des charges « type ».
- Profil idéal du « Technicien de glace ».
- Chaque patinoire fait parvenir son cahier des charges à Dominique Both, Espace-Gruyère, à Bulle, qui se chargera de la synthèse et établira un cahier des charges « type ».

... aucune nouvelle à ce jour !

Etudier la possibilité pour chaque patinoire d'installer un panneau ou support publicitaire, dans son installation, indiquant que la patinoire est « membre de l'Association des Patinoires Artificielles Romandes et Tessinoises, » éventuellement réactualiser le « logo », promouvoir notre Association dans le réseau des patinoires.

B) Statuts A.P.A.R. & T.

Comité de Direction

L'Assemblée Générale a désigné un Comité de Direction pour une période de deux ans, renouvelable, composé des personnes suivantes :

- Alain Caclard, Leysin
- Dominique Both, Bulle
- Claude-Alain Henrioud, Neuchâtel
- Jacques Müller, Genève
- Olivier Schnegg, Moutier
- Laurent Hirt, Thônex
- Pierre Gueissaz, Lausanne

L'Assemblée Générale a proposé (en 2004), pour chaque paiement, la signature collective à deux. Les personnes autorisées pour représenter l'Association sont :

- Alain Caclard, trésorier, Leysin
- Claude-Alain Henrioud, secrétaire, Neuchâtel
- Pierre Gueissaz, président, Lausanne

La prochaine élection du Comité de Direction aura lieu lors de l'Assemblée générale 2006.

Assemblée levée à 12 h.30

Lausanne-Malley, juin 2005

Le rapporteur : Pierre Gueissaz



Axima SA

Génie technique du froid

Zürcherstrasse 12

CP 414

CH-8401 Winterthour

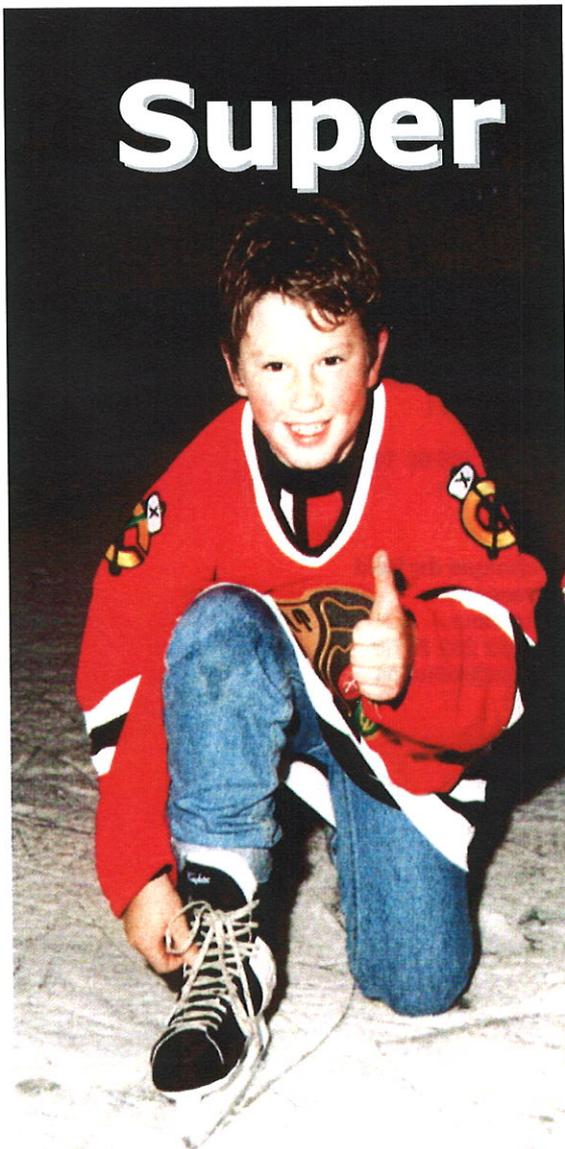
Tél. 052 262 37 00

Fax 052 262 01 28

kaeltetechnik@axima.ch

www.axima.ch

A votre service pour satisfaire vos clients



Super

cette glace!



AXIMA

Présence régionale de Axima Suisse

Axima SA

Siège

Zürcherstrasse 12
8401 Winterthur
Tél: +41 (0)52 262 11 44
info@axima.ch

Succursale de Aarau

Hinterdorfstrasse 21
5032 Rohr AG
Tél: +41 (0)62 837 15 15
aarau@axima.ch

Succursale de Baden

Obere Gasse 4
5400 Baden
Tél: +41 (0)56 204 92 00
baden@axima.ch

Succursale de Bâle

Holeestrasse 87
4015 Bâle
Tél: +41 (0)61 306 66 00
basel@axima.ch

Succursale de Berne

Schönburgstrasse 41
3000 Berne 25
Tél: +41 (0)31 335 82 82
bern@axima.ch

Succursale de Bienne

Route de Longeau 10
2504 Bienne
Tél: +41 (0)32 325 28 28
bienne@axima.ch

Succursale de Frauenfeld

Metzgerstrasse 5
8501 Frauenfeld
Tél: +41 (0)52 728 00 33
frauenfeld@axima.ch

Succursale de Fribourg

Route d'Englisberg 17
1763 Granges-Paccot
Tél: +41 (0)26 465 10 10
fribourg@axima.ch

Succursale de Genève

Chemin du Château-Bloch 10
1219 Le Lignon
Tél: +41 (0)22 979 30 00
geneve@axima.ch

Succursale de Glaris

Obere Pressi 31
8750 Glaris
Tél: +41 (0)55 640 31 15
glarus@axima.ch

Succursale de La Chaux-de-Fonds

Rue de la Serre 29
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél: +41 (0)32 910 91 00
lachauxdefonds@axima.ch

Succursale de Lausanne

Chemin d'Entre-bois 2bis
1000 Lausanne 8
Tél: +41 (0)21 644 34 34
lausanne@axima.ch

Succursale de Lucerne

Obernauerstrasse 6
6010 Kriens
Tél: +41 (0)41 329 59 59
luzern@axima.ch

Succursale de Moutier

Chemin de la Courtine 26
2740 Moutier
Tél: +41 (0)32 493 37 27
moutier@axima.ch

Succursale de Neuchâtel

Rue Prébarreau 17
2004 Neuchâtel
Tél: +41 (0)32 727 61 11
neuchatel@axima.ch

Succursale de Nyon

La Levratte 28
1260 Nyon
Tél: +41 (0)22 361 95 67
nyon@axima.ch

Succursale de Olten

Ringstrasse 1
4600 Olten
Tél: +41 (0)62 212 14 63
olten@axima.ch

Succursale de Rapperswil

Zürcherstrasse 102
8640 Rapperswil
Tél: +41 (0)55 220 69 99
rapperswil@axima.ch

Succursale de Samen

Industriestrasse 20
6060 Samen
Tél: +41 (0)41 662 00 30
sarnen@axima.ch

Succursale de Schaffhouse

Längenberstrasse 7
8200 Schaffhouse
Tél: +41 (0)52 643 13 23
schaffhausen@axima.ch

Succursale de Sion

Eyenweg 3
3900 Brigerbad
Tél: +41 (0)27 946 78 70
sion@axima.ch

Succursale de Soleure

Luzernstrasse 29
4501 Soleure
Tél: +41 (0)32 622 51 21
solothurn@axima.ch

Succursale de Saint-Gall

Walenbüchelstrasse 1
9001 Saint-Gall
Tél: +41 (0)71 274 01 11
stgallen@axima.ch

Succursale de Thoune

Frutigenstrasse 8
3600 Thoune
Tél: +41 (0)33 222 67 22
thun@axima.ch

Succursale de Winterthur

Zeughausstrasse 70
8411 Winterthur
Tél: +41 (0)52 262 75 55
winterthur@axima.ch

Succursale de Zoug

Untermüli 9
6302 Zoug
Tél: +41 (0)41 760 88 11
zug@axima.ch

Succursale de Zurich

Riesbachstrasse 61
8034 Zurich
Tél: +41 (0)44 386 91 11
zuerich@axima.ch

Génie technique du froid

Zürcherstrasse 12
8401 Winterthur
Tél: +41 (0)52 262 37 00
kaeltetechnik@axima.ch

Axima Lab

Zürcherstrasse 12
8401 Winterthur
Tél: +41 (0)52 262 47 47
axilab@axima.ch

F. Heusser AG

Hardstrasse 245
8031 Zurich
Tél: +41 (0)44 444 56 56
fheusser@fheusser.ch

Caliqua AG

Bruderholzstrasse 31
4002 Basel
Tél: +41 (0)61 366 35 00
kontakte@caliqua.ch



AXIMA

HOCKEY SUR GLACE René Fasel est fâché contre les organisateurs des championnats du monde

«Les Autrichiens? Des amateurs!»

MONDIAUX 2005 Le président de l'IIHF le promet: il ne confiera plus la responsabilité de sa compétition à un pays qui n'a pas de culture de hockey

Vienne
Emmanuel Favre

— René Fasel, ces Mondiaux étaient ceux de la désorganisation. D'accord? — Je ne peux pas vous donner tort. Pendant cette quinzaine, nous avons été confrontés à l'amateurisme des Autrichiens. Et, à ce niveau de la compétition, cela n'est pas acceptable.

— Quelles leçons tirez-vous des graves carences (glace déstabilisée, transports défectueux, etc.) des Autrichiens?

— Que l'IIHF a été victime de son succès. En 1996, les championnats du monde, à Vienne, s'étaient bien passés. Quand notre Congrès avait confié le Mondial 2005 à l'Autriche, il avait confiance. La réalité est différente: beaucoup de choses n'ont pas fonctionné. Maintenant, c'est clair, une telle compétition ne pourra plus avoir lieu dans un pays qui n'est pas hockey-hockey. Et l'Autriche l'a prouvé: elle n'est pas une nation de hockey sur glace.

— Ne craignez-vous pas qu'un nouveau titre canadien — champion olympique 2002, champion du monde 2003 et 2004, et vainqueur de la Coupe du monde 2004 — ne porte atteinte à l'intégrité de la compétition?

— Non, car chaque match est différent. Une fois, les Canadiens ont eu besoin de la prolongation pour s'imposer. Hier, ils ont été accrochés par les Russes en demi-finale. Le Canada a affaire à des rivaux qui sont en mesure de contester sa supériorité dans le palmarès.

— Justement, le niveau d'un Mondial ont été acquis par le public suisse.

avait rarement été aussi relevé que cette année...

— Le lock-out de la NHL y est sans doute pour quelque chose. C'est vrai, c'est un immense plaisir de pouvoir offrir un tel spectacle, chez nous, en Europe. Il n'empêche que cette situation me dérange. Cette saison, en Amérique du Nord, quelque 4500 personnes ont perdu leur emploi à cause de l'annulation de la saison. Ce sont des employés des clubs, des salariés des arénes. Cette situation est regrettable: ces gens ne sont pas les victimes du sport, elles sont les victimes du business.

— Quel signal captez-vous outre-Atlantique? Reprise du championnat ou poursuite du lock-out?

— Les chances que la saison 2005-2006 ait lieu sont réelles. Mais les risques d'une nouvelle annulation ne sont pas pour autant écartés. Tout devrait se décider en juillet, lorsque la NHL publiera son calendrier.

Des matches seront-ils programmés? A ce jour, je n'en sais rien!

— Conseillerez-vous à des clubs suisses de recruter des stars de la NHL pour le prochain exercice?

— Je leur conseillerais de conclure des ententes avec des joueurs de NHL, sans contrat en Amérique du Nord, ils disposent d'un argument pour les convaincre d'accepter le défi: s'ils s'engagent en Suisse, ils pourront participer aux JO de Turin.

— Vous nous tendez la perche. Turin, c'est l'Italie. Et l'Italie n'est pas un pays de hockey. Comme l'Autriche, non?

— Détrompez-vous, le hockey est le sport qui a déjà vendu le plus de billets pour les JO 2006 (*n.d.l.r.*: 128 000). Les 28% des places sont écoulés. Mais très peu ont été acquises par le public suisse.

D'où mon message: messieurs les amateurs de hockey, dépechez-vous!

— On insiste. A Turin, comme à Vienne, les matches auront lieu dans des halles d'exposition. Y aura-t-il de la glace?

— Oui! Les tristes épisodes de Vienne ne m'ont pas laissé indifférent. J'ai déjà demandé à Alfred Tschannen (*l'ingénieur suisse qui a sauvé les Mondiaux 2005*) de se pencher sur le cas de Turin. Il veillera au bon fonctionnement de la préparation de la glace aux JO.

— Autre sujet. En tant que président de l'IIHF, vous avez toujours affirmé que la santé des joueurs était au centre de vos préoccupations. Comment réagissez-vous quand vous voyez que le Slovaque Jozef Stumpel ne reçoit qu'une pénalité mineure pour sa charge sur Adrian Wichser?

— Nous avons parlé de ce cas au Congrès. A mon avis, le Slovaque n'avait pas besoin de charger le Suisse alors que la porte du banc était ouverte. C'était une attaque gratuite. Mais, selon nos règles, la charge était régulière. Le problème, c'est que la porte devait être fermée. Nous ne disposons d'aucune base légale pour suspendre Stumpel.

— Et le dopage? Deux joueurs ont été déclarés positifs pendant ces Mondiaux...

— Hélas, oui. Ce sont deux professionnels qui évoluent dans le championnat de Biélorussie. Aux JO 2002, nous avions pincé un joueur. Oh jouait-il? En Biélorussie! Nous allons demander à l'Agence mondiale antidopage de se pencher sur ce problème.



FÂCHÉ René Fasel veut resserrer les boulons.
Gabrielle Pataz/TH/Press/CO Images

HUMEUR

On a réussi le Mondial 2009!

Merci l'Autriche, merci Vienne, merci Innsbruck! Grâce à vous, la Suisse a déjà brillamment réussi l'organisation des Mondiaux 2009! Grâce à vos commerçants à gogo, vous avez placé la barre tellement bas qu'il sera impossible de faire pire...

Il est inutile de moderniser cette bonne vieille BernArena. Un peu de glace sur le rink, un petit coup de peinture pour sauver les apparences face aux caméras, et hop, le tour sera joué. Comparé à la Wiener Stadthalle, le stade du SCB s'apparentera à un îlot de confort.

Il est inutile d'établir une vraie politique des transports pour les seize équipes qui voyageront entre Zurich

et Berne. Il suffit simplement de réserver un bus pour chaque nation. Eh oui, juste un bus, avec un chauffeur, des roues et des sièges. En Autriche, les pros ont passé de Vienne à Innsbruck (ou l'inverse) sur des vols de ligne surbookés ou quand il n'y avait vraiment pas de place, dans des trains. Grosses colères...

Il est inutile de se prendre la tête avec la logistique. Pour faire mieux que les Autrichiens, il suffit de stocker suffisamment de papier en salle de presse pour imprimer les documents officiels. Et de brancher des micros pendant le congrès de l'IIHF. Avec nos forêts et notre technologie de pointe, on devrait pouvoir relever le défi.

Il est inutile de se soucier des résultats de notre chère Nati. Chez elle, l'Autriche a été reléguée. Notre équipe nationale, qui sera toujours pilotée par Ralph Krueger, ne sera pas ridiculisée par la Slovaquie. Ou par le Schtroumpf du Mondial 2009.

Promis...

Emmanuel Favre

Le sport: Affaire de survie

» Pour le bipède commun de 2005, la pratique du sport s'apparente au plaisir, au bien-être ou à la santé. Le Musée olympique apporte un autre regard en se penchant sur les origines des disciplines qu'on retrouve, aujourd'hui, encore sur les cinq continents et évidemment aux JO.

Le sport, ce fut d'abord une histoire de survie, ont constaté Frédéric Jamolli et Rachel Calloz, qui sont derrière cette exposition ouverte au public dès aujourd'hui. Il suffit de lancer un coup d'œil sur l'imagerie et les textes anciens pour faire sien ce constat. L'homme a couru, sauté, tiré à l'arc ou encore lutté avant tout pour des questions bassement terre à terre.

Qui c'est les plus forts?

A y regarder de plus près, on retrouve d'ailleurs les origines

dans quelques rituels toujours d'actualité en 2005. On pense évidemment au fameux «haka» des rugbymen néo-zélandais et de leurs collègues de Samoa. Si elle fait joli dans le décor tout en impressionnant l'adversaire, cette danse, par ces gestes et paroles, n'en glorifie pas moins la force et la puissance de ses exécutants.

Le sumo a gardé, lui, intact le cérémonial venu de la nuit des temps, que ce soit dans les vêtements, la coiffure ou encore lorsque le combattant lève très haut les jambes, avant de les reposer en frappant violemment le sol pour chasser les démons. Si elles ne passent pas sur Eurosport, d'autres disciplines témoignent et sont fidèles aux croyances des premiers pratiquants, comme la lutte au Sénégal ou au Niger, sans oublier la fête du Naadam qui

permet aux Mongols, depuis le XIIIe siècle, d'échanger la force vitale avec le monde surnaturel au cours de joutes viriles: lutte, tir à l'arc et course de chevaux.

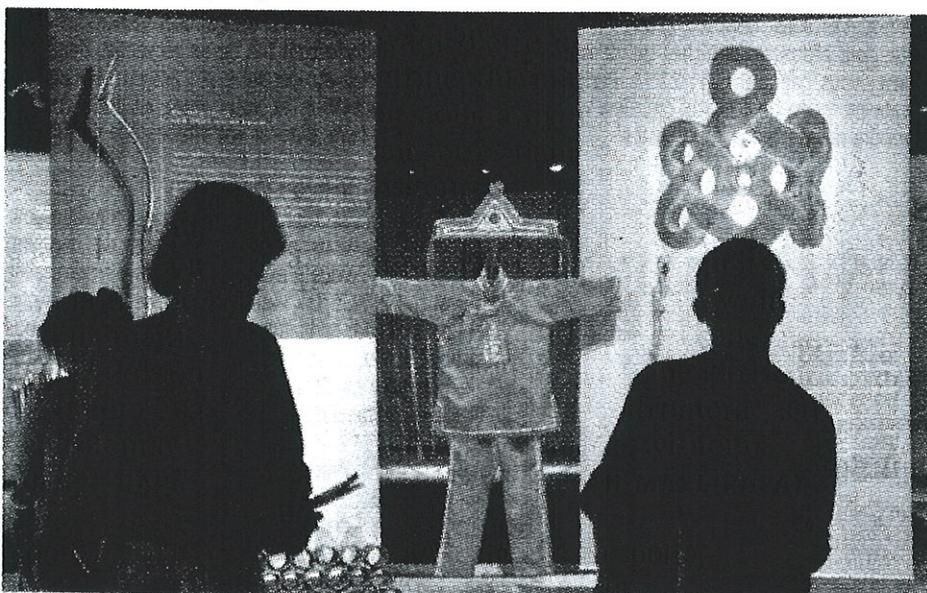
Dans le cadre de cette exposition appelée à durer jusqu'en mars 2006, on rappelle aussi gentiment le côté exotique de la lutte à la culotte, «qui fut un symbole d'identification nationale sous l'occupation française».

Pagne maléfique

Pour le reste, on ne peut que conseiller aux sportifs férus de connaissance de découvrir par eux-mêmes une exposition à la fois composée de présentations visuelles et animées ainsi que d'objets appartenant à différentes cultures, comme une fiole de potion magique ou un pagne qui a dû subir une procédure de désenvoûtement en Afrique avant d'être exposée dans une vitrine du musée: «Sans cela, on nous a expliqué qu'il pourrait être dangereux pour les visiteurs!»

Si le pagne est, aujourd'hui, inoffensif, on espère qu'il en sera de même avec la venue, cet été, à Lausanne d'un maître du sumo, accompagné de son coiffeur, qui confrontera sa force avec celle des visiteurs.

JEAN-MARC RAPAZ



PHILIPPE MAEDER

La fête du Naadam (ici, des costumes et objets utilisés pour ces jeux) permet aux Mongols, depuis le XIIIe siècle, d'échanger la force vitale avec le monde surnaturel au cours de joutes viriles.

» «Aux racines du sport»,
Musée olympique,
tous les jours
de 9 heures à 18 heures,
tél. 021 621 65 11

« PATINS - POTINS »

*20 patinoires et 58 participants présents,
lors du cours des Techniciens de glace à Yverdon.
Programme varié et intéressant sous forme d'ateliers
avec rotation des participants. Un nouveau cours est prévu en 2006*

*Le Tour de Romandie faisant étape à Yverdon
en même temps que le cours de Techniciens de glace.
Conséquence : pénurie de logements, localisation à l'Auberge de Jeunesse
et Dominique s'est même sacrifié pour dormir dans sa voiture...*

*Visite de la patinoire d'Yverdon assainie et rénovée.
Salle des machines à l'extérieur de la patinoire
(exigences OPAM !),
Alain Bättig et ses collaborateurs possèdent
un bel outil de travail.
Merci à Yverdon pour l'accueil et l'organisation*

*André Wuillemin est le nouveau Directeur
du Centre de loisirs de Saignelégier
Présent lors du Séminaire de Gestionnaires, à l'Assemblée générale
et à la rencontre avec la L.S.H.G., il a pris connaissance de nos projets et
préoccupations. Bienvenue à André Wuillemin, chaque collègue est disponible pour,
si nécessaire, renseigner et informer*

*Jacques Müller travaille sur un projet de cours pratique
à l'intention des Techniciens de glace
prévu en septembre 2006, aux Vernets et à Sous-Moulin.
Il propose un cours de « surfacage » sur plusieurs machines,
donné par un professionnel.
Participation limitée.
Information suivra prochainement*

« POTINS - PATINS »

**Centre de loisirs
des Franches-Montagnes**

Nouveau directeur nommé

Dans sa séance du 21 décembre dernier, le Conseil d'administration a procédé à la nomination du nouveau directeur du Centre de loisirs des Franches-Montagnes (CLFM) SA.

Après avoir pris connaissance des 57 candidatures, la plupart de très haut niveau de qualification et de responsabilité professionnelles, et avoir auditionné les six candidats retenus, le Conseil d'administration a porté son choix sur André Willemin, 49 ans, de Saignelégier.

M. Willemin, précédemment directeur de Swissmetal-Boillat à Reconvilier, connaît bien la région. Il y est né, y est marié et père de deux enfants. Il est bien connu de la population en particulier dans les milieux sportifs.

Le Conseil d'administration se réjouit de sa future collaboration avec André Willemin. Sa longue expérience de gestion de personnel et d'organisation du travail à la tête d'une imposante entre-

prise de la région et sa connaissance du pays et de ses habitants seront, à n'en pas douter, des atouts importants à l'heure où le CLFM SA doit opérer des choix qui devront assurer sa pérennité.

M. Willemin prendra la direction du CLFM SA à partir du 1^{er} juin 2005. Le Conseil d'administration assumera la direction durant la période de transition. Des dispositions seront prises pour la mise au courant de M. Willemin avant son entrée en fonction.

Le Conseil d'administration adresse d'ores et déjà ses vifs remerciements à Jean-René Feuz pour le dynamisme dont il a fait preuve au cours des cinq années d'un intense engagement. Il forme des vœux pour son avenir professionnel. (comm.)



FETE DE LA GLACE 2005

L'Association des Patinoires Artificielles Romandes et Tessinoises (A.P.A.R. & T.) organisera la troisième « Fête de la Glace » le dimanche 23 octobre 2005, sous le slogan « Toute la Romandie patine ». Ce jour-là, les patinoires seront ouvertes et le public pourra s'adonner à son sport favori en pratiquant le patinage libre ou en participant à des cours d'initiation, le tout gratuitement.

Chaque installation établira un programme selon un horaire propre à sa patinoire en tenant compte des matches et autres activités ne pouvant être déplacés.

Ce sera l'occasion d'attirer, de manière durable, de nouveaux adeptes dans nos installations car le patinage public est en perte de vitesse un peu partout en Suisse.

La Ligue Suisse de Hockey sur Glace (région romande) et l'Union Suisse de Patinage soutiennent cette initiative, leur objectif étant aussi de promouvoir leurs activités sportives auprès du grand public invité à (re)découvrir les plaisirs de la glisse.

Dans une ambiance conviviale, diverses animations sont prévues avec l'aide des clubs locaux, en particulier des démonstrations de hockey sur glace, de patinage artistique, de curling et de broomball, ainsi que des animations ludiques pour enfants débutants.

Les joueurs des équipes fanions et des patineurs de talent seront de la partie.

Un programme de promotion et de publicité (affiches, communiqué de presse) ainsi que des informations détaillées vous parviendront prochainement. Nous recherchons activement des sponsors pour l'ensemble de l'opération et il est indispensable qu'un grand nombre de patinoires s'inscrive et participe activement au déroulement et à la réussite de la « Fête de la Glace 2005 ».

Renseignements complémentaires : Comité de l'A.P.A.R. & T.

- Jacques Müller, Genève
- Claude-Alain Henrioud, Neuchâtel
- Alain Caclard, Leysin
- Dominique Both, Bulle
- Olivier Schnegg, Moutier
- Laurent Hirt, Thônex
- Pierre Gueissaz, Lausanne-Malley

FETE DE LA GLACE 2005

Dimanche 23 octobre 2005

Déroulement d'une journée type

Tarifification conseillée :

- Entrée individuelle : Gratuité (ou le tarif le plus bas pour tout le monde)
- Location des patins : Gratuité (ou le tarif le plus bas pour tout le monde)
- Support de patinage : Gratuité (ou le tarif le plus bas pour tout le monde)
- Encadrement sur l'ensemble de la piste pour assistance aux débutants, enfants ou adultes (professeurs + membres Club Patinage Artistique)
- Mise en place des stands des clubs :
information, communication et animation

Durée de la journée : 09 h.00 – 17 h.00
selon disponibilité de la patinoire

- Si possible
- Démonstration de curling
 - Démonstration de broomball
 - Démonstration hockey sur glace
 - Démonstration patinage artistique

 - Présence de « joueurs » de l'équipe fanion
ou de patineurs ou « personnalités » confirmées

FETE DE LA GLACE 2005

Dimanche 23 octobre 2005

Exemple de programme

09 h.00 – 09 h.45	Démonstration de curling, broomball, hockey sur glace
09 h.45 – 10 h.00	Surfaçage de la glace
10 h.00 – 11 h.15	Patinage public
11 h.30 – 12 h.00	démonstration de patinage artistique
12 h.15 – 12 h.30	Surfaçage de la glace
12 h.30 – 14 h.00	Matches de hockey
14 h.00 – 14 h.15	Surfaçage de la glace
14 h.15 – 15 h.30	Patinage public
15 h.30 – 15 h.45	Surfaçage de la glace
15 h.45 – 17 h.00	Patinage public

Idée :

- Réserver ¼ de piste (séparation) pour démonstration et initiation curling – broomball – tir au but (hockey) ou jardin de glace pour les petits.
- Chaque patinoire applique un programme personnalisé tenant compte des clubs actifs et de la disponibilité des heures de glace « public » le 23 octobre 2005.
- Animations diverses, orchestre, clown, déguisements, vin chaud, thé froid, etc...
- Le Comité de l'A.P.A.R. & T. va contacter la L.S.H.G. et l'U.S.P. afin d'alléger le programme prévu cette journée, et les impliquer activement dans la « Fête de la Glace ».

REPORTAGE

Un après-midi à la patinoire



En tête de cette chenille, Linda (8 ans) qui a choisi de célébrer son anniversaire à la patinoire de Bienne avec tous ses amis.



En Suisse romande, près de 4500 jeunes pratiquent le hockey dans des clubs. Ce sport nécessite beaucoup de coordination.



Glissades sur les miroirs de glace

Attraction incontournable de l'hiver, la patinoire attire de nombreux adeptes, dont une majorité d'enfants. Voyage au pays de la glace. A vos patins!

PASCALE STEHLIN

Il fait à peine 3 degrés en ce mercredi après midi du côté du Stade de glace, à Bienne. Mais le froid n'a pas réussi à décourager les nombreux enfants qui lacent leurs patins aux abords de la piste. En Suisse romande, on dénomb-

re 45 surfaces de glace artificielle. A Bienne, il y en a pour tous les goûts puisqu'il est possible de patiner à l'intérieur comme à l'extérieur.

Cris et rires se mêlent aux bruits des patins qui crissent. Sur la glace, des garçons, hauts comme trois pommes, arborent déjà la

parfaite panoplie du hockeyeur: jambières, coquille, cuissettes, épaulières, coudières, gants et casque.

Selon Conrad Weiss, président du mouvement junior du HC Moutier-Vallée de la Birse (BE), l'âge idéal pour débiter le hockey est six ans: «Ce sport nécessite une très bonne coordination entre le

patinage, le maniement du puck et de la canne. Cela ne sert donc à rien de commencer trop tôt.»

En Romandie, environ 4500 jeunes pratiquent le hockey dans des clubs. La ligue suisse a établi six catégories de jeu allant des bambinis (6 à 8 ans) aux juniors (16 à

Suite à la page 69



Suite de la page 67

20 ans). Cette saison près de 2900 matches opposeront ces jeunes dans les patinoires romandes.

Pour le responsable des juniors de l'Association suisse de hockey sur glace, Claude Bernard, le hockey reste un sport très populaire: «L'engouement augmente si le club possède une équipe évoluant en ligue nationale et encore davantage si elle enregistre de bons résultats.»

Des propos qui se vérifient à la patinoire biennoise, où plusieurs garçons ont revêtu le maillot du HC Bienne à l'image de Jérémie (14 ans), qui rêve déjà des feux de la rampe: «Je viens à la patinoire plusieurs fois par semaine, car je voudrais jouer au HC Bienne. Mon idole est l'attaquant Cyril Pasche.» Et il repart déjà à la conquête de la glace. Non loin de là, un autre adepte de la glisse travaille ses adducteurs en piquant des sprints. Il effectue des freinages d'urgence en s'arrêtant à

quelques centimètres de trois adolescentes qu'il tente d'impressionner.

Si hockey rime avec puissance, la grâce envahit aussi la glace avec les amatrices de patinage artistique. Les maillots côtoient ainsi les tutus. Flips, axels, pirouettes... Peu importe le niveau, chaque patineuse veut faire corps avec la glace. Une fillette d'une dizaine d'années, tentant une figure, se retrouve sur les fesses. Elle se relève rapidement, nettoie les traces

Suite à la page 71

Une chute ou quelques bleus ne découragent pas pour autant les enfants à patiner sur la glace.

Elvis, roi des pistes glacées

A l'occasion d'un tournoi scolaire, les jeunes Biennois, dont Elvis, découvrent les joies du hockey. Suivez le puck!

Ses longs cheveux noirs dépassent de son casque. Ils sont trempés de sueur, car Elvis (12 ans) se donne à fond. Il participe, en tant que gardien, à un tournoi scolaire au Stade de glace. Le jeune Biennois ne pratique pas le hockey dans un club, mais prend cette compétition à cœur: «Je me suis entraîné durant deux mois en vue du tournoi. C'est mon copain qui m'a coaché.» Pour Conrad Weiss, président d'un mouvement junior, tout sport d'équipe est une école de vie qui apprend aux enfants à se respecter les uns les autres. Elvis apprécie cet esprit d'équipe: «J'aime jouer avec mes copains, car tout le monde s'encourage et cela m'aide à gérer le stress des matches.» Mais il est temps de quitter notre champion qui doit se concentrer pour une rencontre au sommet: la finale. *pst*



Elvis (12 ans) a revêtu son équipement de gardien pour le tournoi de hockey!

PHOTOS CHARLY RAPPO

Suite de la page 69

de glace sur sa combinaison avant que quelqu'un s'en aperçoive, et repart de plus belle.

Professeur à la patinoire du Littoral à Neuchâtel, Myriam Loriol estime qu'un enfant peut se familiariser avec la glace dès l'âge de trois ans: «Le patinage artistique permet d'acquérir de l'équilibre, de la coordination et développe la mémoire puisqu'il faut retenir des programmes de plusieurs minutes.» Pour cette ancienne championne suisse, il ne s'agit pas que d'un sport mais aussi d'un véritable enseignement pour la vie: «Cela apprend aux enfants que l'on ne peut pas toujours gagner. Et quand on perd, il faut savoir remonter et continuer.»

Les haut-parleurs diffusent des vieux hits, et une patineuse, véritable ballerine de la glace, recommence pour la dixième fois sa chorégraphie. Sur les bords de la patinoire, les bouteilles d'eau alternent avec les mouchoirs en papier. C'est qu'avec ce froid, on a le nez qui coule.

En Suisse, la vie des patinoires est fortement liée aux clubs (hockey, patinage artistique) qui occupent la plupart des heures de glace. Selon le directeur de la patinoire du Littoral, Pierre-Alain Henrioul, la patinoire reste un lieu propice pour les rencontres: «Les parents initient leurs enfants aux joies du patin alors que les adolescents viennent ici pour retrouver leurs amis.»
Même si la multiplication

des activités de loisirs nuit à leur fréquentation, les patinoires sont loin d'être démodées. La saison dernière, les patinoires romandes ont totalisé plus de 500 000 entrées.

Etoile de demain, roi du puck ou patineur en herbe, tous ont l'impression de voler, l'espace d'un instant, lorsqu'ils glissent sur la glace. Et ce grâce à une fine couche d'eau gelée qui ne fait pas plus de 2,5 centimètres.

www.ctssa.ch

Pour être une patineuse talentueuse, il faut avant tout «sentir la glace».



Une jolie pirouette et les cheveux voltigent...

DANS LES PATINOIRES ROMANDES

A chacun son caddie

Pour la saison 2004-05, les membres de l'Association des patinoires artificielles romandes ont fait l'acquisition de 400 petits chevalets rouges (voir photo). Provenant du Canada, cette nouveauté offre une variante

aux traditionnels cônes orange. En s'appuyant sur cette luge en plastique, l'enfant s'initie au patinage en toute sécurité et prend confiance sur la glace.

Les petits bouts de chou sont donc bien partis pour devenir les rois de la piste cet hiver...

pst

www.patinoires.ch



DATE IMPORTANTE 2005

Dimanche 23 octobre 2005

Fête de la Glace

Association des Patinoires Artificielles
Romandes et Tessinoises

**SEANCE RESPONSABLES L.S.H.G. LIGUE AMATEURS
REGION ROMANDE – A.P.A.R. & T.**

Participants L.S.H.G. : - M. Jean-Marie Viaccoz, Président Ligue Régionale
Amateurs de Hockey de Suisse Romande
- M. Claude Bernard, Vice-Président CR, Président
COJU
- M. Jean-François Galley, Président de la Commission
des arbitres
- M. Bernard Berset, Secrétaire CR

Participants A.P.A.R. & T. : 27 personnes représentant vingt et une patinoires

L'objectif de la séance est, dans un premier temps, de faire le « bilan » de la saison 2004-2005, de donner la parole à chacune des parties et de prendre connaissance des éventuelles nouveautés à mettre en application pour la saison 2005-2006.

Les points à traiter durant cette séance s'articulent autour des sujets suivants :

1. Bilan saison 2004-2005
2. Convention 2005-2006

La convention pour la saison 2005-2006 est reconduite sans aucune modification. L'A.P.A.R. & T. transmettra une copie à Monsieur Berset, Secrétaire du Comité romand, et un exemplaire de la convention pour 2005-2006 sera envoyé à toutes les patinoires avant le 31 août 2005.

- Convention, catégories concernées, temps d'échauffement, durée maximum des matches, passage des surfaceuses
- Début calendrier officiel : 8 octobre 2005 (1^{ère} ligue)
- Pré-calendrier envoyé par Claude Bernard à Pierre Gueissaz avant le 30 juin 2005 pour diffusion auprès des patinoires. Idem pour les calendriers de 1^{ère} – 2^{ème} – 3^{ème} – 4^{ème} ligue, ainsi que toutes les catégories des Juniors.
- L.S.H.G. doit informer l'A.P.A.R. & T. des modifications des marquages de la surface de jeu (s'il y a lieu) dans les meilleurs délais
- Monsieur Galley, pour les arbitres :
 - souhaite établir une collaboration efficace avec la L.S.H.G. et les patinoires
 - recommande le dialogue arbitres – patinoires en cas de décision à prendre, lors de problèmes liés aux matches

- **Remarques générales**

- Le calendrier des Juniors Top débute trop tôt
- Coût élevé des dépenses d'énergie pour les patinoires
- Vestiaire « arbitres » = local non fumeurs !
- La Fête de la Glace se déroulera le dimanche 23 octobre 2005
Important d'« alléger » de manière significative le programme du championnat de hockey sur glace à cette date

- L.S.H.G. envoie les adresses et coordonnées des responsables de la L.S.H.G. (Ligue Amateurs Région Romande) et du Président de la Commission des arbitres à l'A.P.A.R. & T. pour diffusion aux patinoires.
L'A.P.A.R. & T. envoie les coordonnées des patinoires à la L.S.H.G.

- Les deux instances souhaitent une collaboration étroite entre la L.S.H.G. et les patinoires. Une rencontre au printemps 2006 est prévue pour faire le bilan de la saison

- A.P.A.R. & T. recommande la mise en place d'un mécanisme permanent de communication entre la L.S.H.G. et l'A.P.A.R. & T.

- A.P.A.R. & T. doit être considérée par la L.S.H.G. en qualité de « partenaire » véritable et reconnu

- **Fonctionnement de la Commission de conciliation**

La Commission de conciliation a été créée en 2003. Présidée par Monsieur Jean-François Galley, Président de la Commission des arbitres, et représentée pour notre Association, par Claude-Alain Henrioud, elle a pour mission d'assurer le bon déroulement du championnat de hockey sur glace et de responsabiliser les clubs qui évoluent à l'extérieur. Durant la saison 2004-2005, aucun problème sérieux n'a été signalé à la Commission de conciliation.

Pour la saison 2005-2006, tout problème « important » se déroulant dans votre patinoire avec les clubs « visiteurs » devra être signalé à la Commission de conciliation pour information et éventuellement la prise de mesures correctives. Chaque patinoire est responsable de communiquer les faits, dans les meilleurs délais, au Président de la Commission de conciliation, Monsieur Jean-François Galley, au 078/ 641.95.02.

Notre collègue, Eric Jean-Mairet des Ponts-de-Martel, a fait parvenir une copie de sa proposition à M. Bernard Berset, Secrétaire CR. Il s'agit pour les patinoires et les clubs lésés, de récupérer les pertes subies dans certains cas d'annulation ou renvoi de match.

Concerne : Projet d'étude d'une convention avec la Ligue Régionale Amateur de Hockey de Suisse Romande, les clubs et les patinoires membres de l'A.P.A.R. & T., permettant aux clubs et patinoires lésés par des clubs peu scrupuleux, de récupérer les pertes subies dans certains cas d'annulation ou renvoi de match.

Mesdames, Messieurs,

Comme nous le constatons année après année, le comportement abusif de certains clubs dépasse les bornes. De ce fait le club organisateur et la patinoire d'accueil subissent des pertes sèches, c'est à dire, frais de la location de glace, certaines fois les frais d'arbitrage, perte d'exploitation de la patinoire.

Exemples de cas flagrants :

- Le club adverse déclare forfait le jour même ou la veille de la rencontre.*
- Le club adverse demande le déplacement d'un match dans un délai trop restreint.*
- Le club adverse retire précipitamment une équipe en cours de championnat.*
- Il y a bien d'autres raisons pas toujours justifiables.*

Jusqu'à ce jour, certains forfaits ou autres comportements des clubs fautifs, sont sanctionnés d'une amende par la L.S.H.G.

Partant de cette base, pourquoi pas aujourd'hui étudier un projet de convention entre partenaires L.R.A.H.S.R., clubs et A.P.A.R. & T. qui permettrait aux parties lésées de facturer les pertes subies aux clubs fautifs.

Il devrait y avoir cohérence dans le traitement de l'application des mesures de rétorsion envers les clubs peu scrupuleux. Ces mesures devraient contribuer à rendre plus responsable certains dirigeants de clubs et éviteraient certaines prises de décisions un peu à la légère.

Exemple pratique :

Lorsqu'il y a abus et qu'il est reconnu par le comité de conciliation de l'L.R.A.H.S.R. Les parties lésées établissent un décompte des pertes réelles subies. Ce décompte reçoit l'approbation du comité de conciliation et peut ensuite être facturé au club reconnu fautif.

Nous proposons que ce sujet soit débattu dans le cadre du partenariat L.R.A.H.S.R. et A.P.A.R. & T., avec la participation du comité de conciliation.

Cette proposition a été débattue avec les représentants de la L.R.A.H.S.R. et Monsieur Galley, Président de la Commission des arbitres. La Commission de conciliation élargie devrait analyser la situation et émettre des directives claires et précises dans les meilleurs délais.

- La Ligue Régionale Amateur de Hockey de Suisse Romande a pris contact avec notre Association dans le but de réfléchir à une implication de notre part dans le domaine spécifique de la glace. En tant que « professionnels » de gestion des patinoires, l'A.P.A.R. & T. a-t-elle les compétences et l'expertise pour, sur demande, intervenir à titre de « conseiller » sur une qualité de la glace par exemple, avant un match international ? D'autres domaines spécifiques peuvent-ils bénéficier de l'expérience des membres de l'A.P.A.R. & T. ?

Un Comité de travail formé des parties concernées devrait être mis sur pied afin de préciser les attentes, les domaines de compétence et les responsabilités de chacun.

La prise de position de la L.R.A.H.S.R. et de l'A.P.A.R. & T. face aux clubs qui abusent volontairement de la situation doit faire l'objet de sanctions. La reconnaissance de l'expertise de notre Association dans le domaine de la glace : voici les deux dossiers prioritaires pour l'année 2005-2006.

L'évaluation de la rencontre du 1^{er} juin 2005 s'avère positive et constructive. Il ressort qu'un mécanisme permanent d'information et de communication doit être mis en place entre les instances concernées. Cette collaboration est le gage d'un partenariat véritable et durable, afin que l'organisation du championnat et des matches de hockey sur glace se déroule d'une manière harmonieuse tout en respectant les impératifs de chacun.

Prilly, juin 2005 PG/cm

Pierre Gueissaz

Critères concernant les raccordements dans les patinoires **pour la transmission de données**

La Ligue Amateur Suisse de Hockey sur Glace a envoyé, en date du 15 décembre 2004, une correspondance adressée aux responsables et gérants des patinoires ? Cette missive précisait que, suite à une décision du Comité de la Ligue Amateur, le système d'enregistrement « Reporter » était en service en Ligue Amateur (voir lettre officielle).

Concrètement, la Ligue Amateur demande aux patinoires de procéder à l'installation d'un raccordement pour la transmission de données par le biais d'un modem (vitesse de transmission au moins 56 Kbit) à proximité de la table du marqueur officiel et ce, pour le 30 septembre 2005 ?

Qui fait quoi, qui paie et qui donne des ordres à qui ???

La Ligue Amateur Suisse de Hockey sur Glace ignore superbement l'A.P.A.R. & T. alors qu'une communication claire et directe aurait grandement facilité l'entente entre les deux parties concernées.

Sur le principe « Qui commande – paie », nous laissons chaque patinoire négocier directement les conditions avec ses clubs utilisateurs.

URGENCE ARBITRES

Jean-François Galley
Président de la Commission des Arbitres

078 / 641. 95. 02

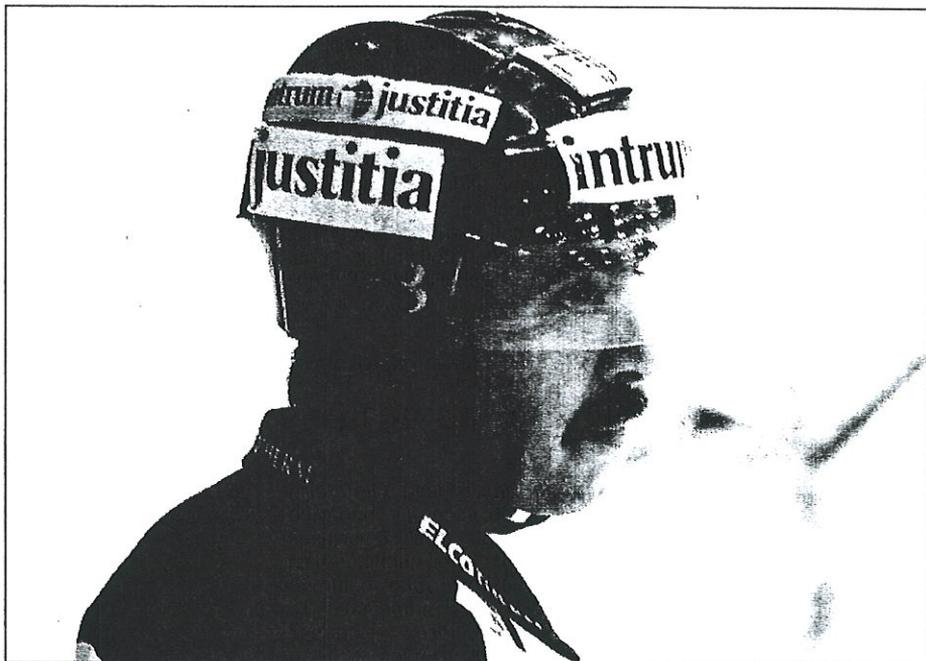
Sportivement
votre ■ Arbitres professionnels

Un cas unique

Dans le domaine du hockey sur glace, la Suisse enregistre une particularité : elle est le seul pays européen avec des arbitres professionnels. Ils sont actuellement trois, Reto Bertolotti, Daniel Kurmann et Brent Reiber. Le premier, qui habite Aegerten, dans la banlieue de Bienne, est sans doute le plus connu. A 43 ans et en fonction depuis la saison 1997/1998, il a déjà sifflé plus de 800 matches de ligue natio-

Trois arbitres pros en tout.

nale, arbitré neuf Championnats du monde et autant de Coupe Spengler, à Davos, dont la dernière édition, la 78^e, qui s'est déroulée entre le 26 et le 31 décembre 2004. Le Seelandais, unanimement respecté et apprécié, notamment pour son calme, arbitrait le rendez-vous grison en compagnie de son collègue Brent Reiber. Les arbitres professionnels perçoivent un salaire annuel de 120'000 francs au maximum. Leur job n'est pas forcément de tout repos. Ils doivent consentir un grand entraînement physique afin de pouvoir suivre le rythme trépidant imposé par les gladiateurs de la glace. En outre, un accident peut se produire. Ainsi, Reto Bertolotti a perdu une fois trois dents en raison d'un coup de crosse accidentel. Toutefois, de tels événements sont plutôt rares. C'est par exemple le seul



Reto Bertolotti, l'arbitre professionnel suisse le plus connu et le plus apprécié. (arc)

accident dont il a été victime en vingt ans de pratique. Quant à l'absence de fair-play, ce n'est pas un problème, le hockey sur glace, à plus forte raison lorsqu'il est disputé par des professionnels, n'en manque pas.

Dans l'ombre de ces «stars» du sifflet, un grand nombre d'amateurs arbitrent dans l'ombre. En Romandie, ils sont quelque 250 (800 environ pour toute la Suisse). Ils officient à partir des matches de mosquitos – enfants âgés de 9 ans – jusqu'en ligue nationale A. Issus

de tous les corps de métier, ils ne se pressent pas forcément au portillon des patinoires. Heureusement qu'une bonne entente entre les clubs romands permet souvent de dénicher les perles rares, selon Jean-François Galley, pompier professionnel de son état et président de la Commission des arbitres de Suisse romande (CASR).

En 4^e ligue actifs, un arbitre reçoit 70 francs par match, 80.- en troisième ligue et 100.- en deuxième ligue. A partir de la

première ligue, c'est 180.- pour l'arbitre principal et 130.- pour chacun des deux juges de ligne. Jusqu'en deuxième ligue, deux arbitres sifflent côte à côte. A partir de la première ligue, il y a un arbitre principal et deux juges de ligne. En ligue B, l'arbitre principal touche 380.- et les juges de ligne, 250.-. En ligue A, l'arbitre principal reçoit 500.- et c'est 300.- pour les juges de ligne. Intéressé?

■ Didier Walzer



1.

Lausanne, le 14 juin 2005

Ligue Amateur Suisse de Hockey
sur Glace, région romande

Bureau Comité romand

Note sur l'invitation de l'APAR+T du mercredi 1er juin 2005
Centre sportif le Palladium, Champéry

Monsieur Pierre Gueissaz, Président de l'APAR+T remercie les représentants du Comité romand pour avoir accepté sa 4^{ème} invitation dans le cadre de l'assemblée générale des directeurs de patinoires suisses romandes et tessinoises.

En préambule, une brève présentation des différents représentants de patinoire et représentants du Comité romand est effectuée permettant ainsi de mieux identifier les intervenants durant le débat. Sont présents pour le Comité romand : Monsieur Jean-Marie Viaccoz Président du Comité romand et Président de la Ligue Amateur, M. Claude Bernard, Vice-Président et Président de la Commission Juniors suisse romande, Monsieur Jean-François Galley, Responsable du Département des arbitres suisse romand et Monsieur Bernard Berset, secrétaire/caissier. Le responsable 1^{ère} ligue, Monsieur Philippe Duvoisin étant excusé.

Monsieur Gueissaz propose, s'il n'y a pas d'objection, de reconduire la convention pour l'organisation des matches des différentes catégories de jeu.

Aucune opposition n'étant formulée, cette convention est reconduite pour la saison 2005-2006. Ce schéma étant un outil de travail précieux et permettant à tous les intervenants de connaître exactement le timing attribué à chaque catégorie, Monsieur Gueissaz demande à ce qu'il soit affiché dans toutes les patinoires.

Monsieur Jean-Marie Viaccoz apporte les salutations de la Ligue Amateur et mentionne qu'il soutient la démarche de l'APAR+T dans sa volonté de dialogue et de discussion autant avec les partenaires directs que sont les clubs, que la Ligue Amateur colonne vertébrale de l'organisation des rencontres de hockey sur glace officielles.

Il reconnaît que la suisse romande fait un effort particulier pour développer et maintenir un esprit d'ouverture qui ne peut être que bénéfique à tous. Cette attitude étant souhaitable à l'échelle nationale, il aimerait que les autres régions de Suisse puisse également construire une telle démarche et bénéficier de l'expérience acquise par l'APAR+T.

Le Président de l'APAR+T remercie Monsieur Jean-Marie Viaccoz de son intervention et relève que l'idée d'une discussion avec les autres régions de la suisse centrale et suisse orientale est intéressante.

Pour continuer le débat, Monsieur Gueissaz mentionne que la manifestation « Fête de la Glace » organisée par l'APAR+T apporte une dimension intéressante aux patinoires ainsi qu'au public. Cette manifestation sera reconduite cette année et aura lieu le dimanche 23 octobre 2005.

Le bureau du Comité romand a pris connaissance de cette date et assure qu'il donnera les instructions nécessaires pour éviter d'utiliser cette date dans les différents championnats. Afin de soutenir l'action de l'APAR+T dans cette démarche, cette manifestation sera mentionnée sur le site internet de la région romande : <http://www.hockey-suisse-romande.ch>

Hauptsponsorin



Gold-Sponsoren



Radio/TV-Partner





2.

D'autres possibilités pour promouvoir cette manifestation pourraient être étudiées comme par exemple, la mention sur les flyers annonçant les différents championnats par la Ligue Amateur ou par la mention du logo de la Ligue Amateur sur les affiches officielles émises par l'APAR+T (estimation du coût pour demande à effectuer auprès du Comité de la Ligue Amateur). En ce qui concerne d'autres démarches liées à des contacts directs avec les membres licenciés de la fédération, cette éventuelle approche est plutôt délicate et l'on doit faire preuve de prudence en raison de la protection des données.

Monsieur Gueissaz présente les points suivants de discussions à développer pour la rencontre de ce jour :

- 1) calendriers des clubs + diverses remarques
- 2) intervention de M. Jean-Mairet (Les Ponts de Martel)
- 3) raccordement installations patinoires (multimédias) et divers

1) Calendriers des clubs et diverses remarques

a) de manière générale tous les représentants des patinoires aimeraient obtenir de la part du Comité romand des pré-calendriers des différents championnats avant fin juin. Cette demande est nécessaire pour qu'ils puissent gérer au mieux l'attente de tous les partenaires que ce soit les clubs, associations, public et collectivité.

Les membres du Comité romand ont pris acte de cette demande et assureront qu'ils feront le nécessaire auprès des responsables de ligues pour que l'APAR+T soit en possession des pré-calendriers avant fin juin. Ils rendent toutefois attentif les responsables de patinoires que ces pré-calendriers n'ont aucune valeur définitive, des changements quant aux participations des équipes, des dates ou horaires pourraient intervenir jusqu'à l'élaboration définitive des calendriers. Ils relèvent également que même après les calendriers définitifs certains changements de dates ou d'horaires pourraient être accordés selon les motifs présentés par les clubs.

b) incivilité/casse : il est à relever qu'il existe des actes d'incivilité aboutissant à de la casse dans les patinoires. Monsieur Jean-François Galley demande que lors du constat de tel événement, ces cas soient transmis immédiatement par les responsables de patinoire à la commission de conciliation afin de les traiter dans les meilleurs délais. A ce jour, aucun cas n'a été transmis à cette commission.

De plus, il serait souhaitable d'étudier la possibilité d'effectuer certaines actions pour faire passer le message de la responsabilisation des parents, clubs et joueurs afin d'éviter de tels débordements

c) marquage patinoire pour curling : autorisé pour autant que cela ne dérange pas l'arbitrage. Marquage rond plein pas autorisé, par contre le marquage du rond complet est autorisé

d) l'envoi de directives concernant l'installation de ligne internet n'est pas parvenu au centre sportif de Meyrin. Monsieur Jean-Marie Viaccoz a pris note de cette omission et fera le nécessaire pour que ce genre de problème ne survienne plus. Il propose que l'APAR+T devienne à part entière un partenaire de la Ligue Amateur. Ce partenariat pourrait prendre forme par une admission sous la forme de membre passif. La Ligue Amateur est en voie d'étude pour introduire cette nouvelle catégorie dans ses statuts. Avec cette solution, l'APAR+T recevrait sans autre toutes les informations que les clubs reçoivent actuellement.

Hauptsponsorin



Co-Sponsoren



Radio/TV-Partner





3.

e) la date des débuts des championnats a été fixée le 08.10.2005, exception faite de la catégorie espoirs qui commencera à mi-septembre. Il est à rappeler que les catégories « élites » dépendent de la Ligue Nationale SArl et que la Ligue Amateur ne peut pas interférer dans la gestion des catégories précitées.

f) une demande est faite par la patinoire de Château d'Oex pour que le responsable de championnat catégorie de 2^{ème} ligue tienne compte de l'impossibilité de mettre la patinoire à disposition les 2 premiers week-ends du début de championnat (17 et 25 octobre)

g) Monsieur Jean-Mairet tient à féliciter le Département des Arbitres qui a fait un effort de formation avec les jeunes. Il souhaite toutefois que les directeurs de jeu fassent preuve de discernement lors de prise de décision en n'appliquant pas systématiquement une réglementation dédiée uniquement à des sanctions. Le responsable des arbitres précise qu'il ne faut pas oublier lors de problèmes particuliers à prendre contact avec les responsables du corps arbitral ou avec les membres de la commission de conciliation pour désamorcer les éventuels situations délicates. Finalement, il rappelle qu'il existe une réglementation précise quant au délai légal de décision d'annulation de rencontre (30')

2) intervention et proposition de M. Eric Jean-Mairet (Les Ponts de Martel)

Lors de retraits d'équipes, d'annulation ou déplacement de rencontres, le responsable de la patinoire doit faire face à des problèmes liés au remplacement du revenu de location. Suivant les délais et les circonstances, il n'apparaît pas évident pour le gestionnaire de la patinoire d'obtenir un remplacement financier d'où inévitablement un manque à gagner pour la patinoire. Cette situation peut apparaître par l'attitude peu scrupuleuse des équipes visiteuses qui pour certaines raisons obscures ne veulent pas disputer certaines rencontres pénalisant ainsi le club recevant et la patinoire hôte.

M. Jean-Mairet aimerait débattre des possibilités pour sanctionner financièrement l'attitude de ces équipes dans le cadre, par exemple d'une convention liant les clubs, les patinoires et la Ligue Amateur.

Cette proposition est assez largement appuyée par les autres représentants des patinoires.

Monsieur Claude Bernard relève qu'une faible partie des équipes demandent des renvois de matches sans raisons valables.

Le Président de la Ligue Amateur mentionne qu'à l'heure actuelle, il semblerait difficile de mettre sur pied, par la seule volonté du Comité de la Ligue Amateur, une réglementation allant dans le sens voulu d'une sanction financière à l'égard de ces équipes en faveur des patinoires, d'autant plus que dans les règlements de la fédération, il existe des sanctions internes pour pénaliser ce genre d'infractions. Toutefois, il ne semble pas exclu que la Ligue Amateur puisse, à titre expérimental, mettre sur pied en suisse romande une réglementation allant dans ce sens. Pour ce faire, il serait nécessaire, comme mentionné auparavant, que l'APAR+T en qualité de membre « passif » en fasse une proposition dûment documentée.

L'APAR+T devra faire prochainement l'analyse de cette proposition d'admission en qualité de membre passif et des ouvertures ainsi projetées pour une collaboration plus efficace et prendre contact avec le secrétaire du Comité romand pour l'en informer du résultat et de la volonté éventuelle d'y adhérer.

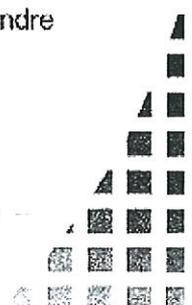
Hauptsponsorin



Gold-Sponsoren



Radio/TV-Partner





4.

3) raccordement installations patinoires (multimédias) et divers

Installations multimédias

Les patinoires ont reçu l'information de la Ligue Amateur concernant l'infrastructure demandée pour la gestion du nouveau système « REPORTER » permettant aux équipes de gérer les feuilles de matches via un LapTop.

Monsieur Jean-Marie Viaccoz précise que toutes les équipes de 1^{ère} ligue devront gérer leur championnat 2005/2006 avec ce système en liaison On Line. Les équipes de deuxième ligue devront également gérer leur championnat de cette manière, toutefois avec la possibilité de le faire en Off Line. Finalement, les mouvements espoirs et autres ligues devront également, par étapes, appliquer ce nouveau système (en Off Line). Pour la saison 2005/2006, les clubs de 1^{ère} ligue recevront un montant de contribution pour la mise en application de ce système. L'information reçue par les patinoires devrait permettre la mise à disposition d'une infrastructure permettant les liaisons On Line dès 2005/2006.

Divers

- a) Fête de la glace le dimanche 23 octobre 2005, ce sujet a déjà été abordé en début de séance
- b) commission d'expertise : en relation avec le problème survenu à Sierre, lors du match international Suisse-Suède, une demande « privée » a été adressée par un membre du comité d'organisation Suisse-Finlande pour connaître les éventuelles possibilités d'une mise en place d'un organe consultatif d'expertise pour éviter de tels problèmes. L'APAR+T ne voit pas d'inconvénient à une mise sur pied d'une telle commission sous réserve d'un cahier des charges bien précis et pouvant notifier qu'un préavis sur la conformité des installations et ce sans engager leur responsabilité sur des événements pouvant y survenir.

Monsieur Jean-Marie Viaccoz propose d'inclure dans cette éventuelle commission, les aspects pouvant toucher la sécurité sous conditions également de déterminer avec exactitude les différents composants de ce domaine pouvant toucher autant les installations, les problèmes d'évacuation du public. Le but étant d'améliorer au maximum les réglementations existantes pour les mettre à niveau avec les situations vécues de notre époque.

En guise de conclusion, nous devons constater qu'il est nécessaire de continuer à privilégier un dialogue permanent par une rencontre annuelle entre les patinoires et le comité romand permettant à tous les partenaires de s'exprimer sur les problèmes vécus et améliorer ainsi la communication nécessaire à la bonne conduite de la gestion d'utilisation des surfaces de jeu dans le cadre de notre mouvement.

Ligue Amateur Suisse de
Hockey sur Glace
Région suisse romande
Le secrétaire

B. Berset

Hauptsponsorin



Gold-Sponsoren



Radio/TV-Partner



A
P
A
R
&
T

Association des patinoires artificielles romandes et tessinoises

A. P. A. R. & T.
Association des Patinoires
Artificielles Romandes et
Tessinoises

Comme l'an dernier, la convention ci-jointe a été reconduite
avec la Ligue Régionale Amateur de Hockey de Suisse Romande
pour la saison 2005-2006.

(A afficher dans votre patinoire)

Champéry, le 1^{er} juin 2005

Pour adresse:

Pierre Gueissaz

Président

Centre Intercommunal
de Glace de Malley SA

14, Ch. du Viaduc

1008 Prilly

CONVENTION

pour l'organisation des matches de hockey sur glace
des catégories Seniors et Espoirs

1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème} ligue, Dames
Juniors, Novices, Minis, Moskito, Piccolo, Bambini

* * * * *

entre les soussignés :

1. Ligue Régionale Amateur de Hockey de Suisse Romande, représentée ci-après par :

M. Jean-Marie VIACCOZ, président,
M. Claude BERNARD, vice-président et président de la commission des juniors (COJU),
M. Jean-François GALLEY, président de la commission des arbitres (CA),

désignée par "la Ligue" d'une part, et

2. Association des Patinoires Artificielles Romandes et Tessinoises, représentée ci-après par :

M. Pierre GUEISSAZ, président
M. Claude-Alain HENRIOUD, secrétaire

désignée par "Les Patinoires" d'autre part.

* * * * *

Il est convenu ce qui suit :

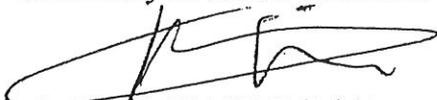
1. Les temps d'échauffement et de passage des surfaceuses pour les catégories Seniors et Espoirs sont réglementés par les tableaux annexés à la présente convention.
2. La durée maximum des matches des équipes Novices B, Minis et Moskito est de 2h15.
Le décompte des 2h15 débute dès que la glace est mise à disposition des joueurs par l'exploitation.
L'échauffement avant le match est de 5 minutes et fait partie intégrante des 2h15 à disposition.
Le passage de la surfaceuse est effectué au premier tiers-temps. Au deuxième tiers-temps, la pose est de 5 minutes, sans retour aux vestiaires.
La décision d'arrêter le match après 2h15 est de la compétence des arbitres. Le chronométrateur officiel les informe lors d'un arrêt de jeu, 5 minutes avant le terme du temps imparti. La fin définitive du match est signalée par le chronométrateur officiel dès que les 2h15 sont écoulées, lors du prochain arrêt de jeu.
3. La Ligue autorise les patinoires à planifier le début de matches en semaine jusqu'à 21h15, pour toutes les catégories de jeu.
4. La Ligue accepte que les patinoires fixent des matches Espoirs le mercredi dès 17h00 et, exceptionnellement, à 17h30. Dans ce cas, des séances d'entraînement pourront être supprimées aux clubs locataires.
5. Exceptionnellement, lorsque le service d'exploitation de la patinoire le demande, le passage de la surfaceuse peut être effectué au 2^{ème} tiers-temps en lieu et place du 1^{er} tiers-temps.

Pour tous les cas non prévus dans la présente convention, seul le règlement de la Ligue Amateur de Hockey est applicable.

Sans dénonciation de part et d'autre, cette convention est reconduite automatiquement.

Pour accord, Prilly, le 30 juin 2002

Ligue Régionale Amateur
de Hockey de Suisse Romande



Jean-Marie VIACCOZ, Président

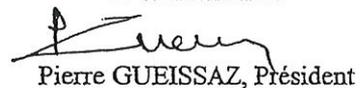


Claude BERNARD, COJU

Jean-François GALLEY, CA



Association des Patinoires
Artificielles Romandes
et Tessinoises



Pierre GUEISSAZ, Président

Claude-Alain HENRIOUD, secrétaire



Temps réglementaires pour les matches de championnat

Ligue Régionale
Amateur
de Hockey
Suisse Romande

Catégories de jeu	Passages de la surfaceuse					Temps à disposition				
	Avant l'échauffement	Après l'échauffement	1 ^{er} tiers-temps	2 ^{ème} tiers-temps	Echauffement	Avant le début du match	Périodes de jeu	Pauses 1 ^{ère}	Pauses 2 ^{ème}	Durée totale du match (env.)
NLA / NLB	✓	✓	✓	✓	20	60	3 x 20	15	15	3h15
1 ^{ère} Ligue	✓	✓	✓	✓	20	50	3 x 20	15	15	3h00
2 ^{ème} Ligue	✓	✓	✓	✓	15	45	3 x 20	15	15	2h50
3 ^{ème} / 4 ^{ème} Ligue	✓	0	✓	0	15	30	3 x 20	15	15	2h45
Dames / Seniors	✓	0	✓	0	15	30	3 x 20	15	5	2h45
Jun. Elite	✓	✓	✓	✓	20	50	3 x 20	15	15	3h00
Jun. Top / A	✓	0	✓	✓	15	30	3 x 20	15	15	2h45
Jun. B	✓	0	✓	0	15	30	3 x 20	15	5	2h45
Nov. Elite	✓	✓	✓	✓	15	45	3 x 20	15	15	3h00
Nov. Top / A	✓	0	✓	✓	15	30	3 x 20	15	15	2h45
Nov. B	✓	0	✓	0	5	20	3 x 20	15	5	2h15 max.
Mini Top / A / B	✓	0	✓	0	5	20	3 x 20	15	5	2h15 max.
MoskitoTop / A	✓	0	✓	0	5	20	3 x 20	15	5	2h15 max.
Moskito B	✓	0	✓	0	5	20	3 x 15	15	5	2h15 max.
Piccolo	✓	0	0	0	5	20	(3x12) x 3	5	5	2h30 max.
Bambini	✓	0	0	0	5	20	(3x12) x 3	5	5	2h30 max.

ZÜKO AG

PRÉSENTATION DE LA NOUVELLE MACHINE À GLACE WM EVO

CHEZ L'ENTREPRISE WM À BLUMAU (ITALIE)



ZÜKO AG

W. Zürcher Kommunal AG
Zürcherstrasse 67
CH-8620 Wetzikon

Téléphone: 044/933 61 11
Fax: 044/933 61 13
E-Mail: verkauf@zueko.com
www.zueko.com



« PATINS - POTINS »

PROTRAIT - MINUTE

<i>Identité</i>	Alain Bättig
<i>Age</i>	37 ans
<i>Fonction</i>	Responsable d'exploitation Patinoire - Piscine d'Yverdon
<i>Principale qualité</i>	Polyvalent
<i>Principal défaut</i>	Susceptible
<i>Hobby + Sport</i>	Cueillette de champignons – tennis – snow-board
<i>Déteste</i>	L'intolérance
<i>Plus beau rêve</i>	Finir la rénovation de notre vieille maison
<i>Plus mauvais souvenir</i>	Des proches qui disparaissent trop vite !
<i>Plat préféré</i>	Les filets mignons aux morilles
<i>Musique préférée</i>	Toutes les musiques entraînantes
<i>Lecture</i>	Les bons polars
<i>Plus grande réalisation</i>	Rénovation de la patinoire, au plan professionnel
<i>Le plus important</i>	Vivre en harmonie avec les gens que j'aime

« PATINS - POTINS »

« PATINS - POTINS »

L'opération de sauvetage de la patinoire de Moutier avec la création de la société anonyme Prévôglace est bien engagée. Découvrez la détermination et l'engagement de nos collègues qui se battent pour « leur » patinoire. Vos dons sont toujours bienvenus...

La Patinoire du Bugnon aux Ponts-de-Martel nous communique un comparatif de l'analyse des coûts d'énergie électrique et de consommation d'eau pour les trois dernières saisons. Des chiffres qui font rêver, Eric Jean-Mairet peut vous fournir toutes les explications !

Un ex-policier - sportif de l'extrême et actuel Directeur du Centre sportif, - Sepp Schnyder a inventé, en exclusivité mondiale, pour la patinoire de Loèche-les-Bains, un vélo à glace réservé aux enfants. Découvrez la bicyclette sur glace ? Et un Directeur créatif ?

Renald Locca, ancien Directeur du Centre sportif de la Vallée de Joux, quitte le Centre Mondial du Cyclisme après 4 années au poste de Directeur d'exploitation. Des projets, des idées, bonne chance et bonne route Renald.

Notre collègue de Meyrin, Robert Duperrier, semble avoir trouvé une excellente solution pour remplacer l'articulation « fragile » des supports de patinage pour enfants. Le prix unitaire est de Fr. 6.-- (pour 100 pièces) - voir achat en commun par notre Association – si la demande est suffisante. Les patinoires intéressées peuvent contacter le Comité.

« POTINS - PATINS »

MOUTIER | Le sauvetage de la patinoire est quasiment assuré

Quelques dons seraient appréciés

L'opération de sauvetage de la patinoire de Moutier avec la création de la société anonyme Prévôglace est bien engagée. Ne manquent aujourd'hui que quelques dons pour finaliser l'achat.

DOMINIQUE DUMAS

Le délai référendaire en relation avec la décision du Conseil de ville de Moutier qui accordait une garantie pour un prêt bancaire de 650 000 fr. est échu. Rien ne semble désormais s'opposer à la finalisation du projet imaginé par un groupe de travail emmené par Georges Rebetez et qui dotera la ville d'une installation sportive prête à vivre pendant 20 ans au moins.

Nous avons déjà abondamment parlé de la construction menée par un groupe de travail visant à permettre d'assainir la patinoire prévôtoise. En résumé, grâce à un abandon de créances se montant à un million de francs de la part des banques et à un cautionnement municipal permettant de souscrire un prêt de 650 000 fr. à de très bonnes conditions, les travaux de réfection de la patinoire sont possibles. Relevons encore que l'opération financière est particulièrement avantageuse dans le sens que la SA versera une somme globale englobant taux d'intérêts et amortissement. En cas de hausse des taux, la somme exigée n'augmente pas puisqu'elle est compensée par une baisse de l'amortissement. Ainsi, dans 20 ans, la SA sera libre de dettes. Histoire de clarifier les choses, la coopérative de la patinoire est amenée à disparaître, ce qui a été décidé lundi soir, et une société anonyme à but non lucratif qui reprendra le bâtiment verra le jour d'ici fin mai.

En plus d'avoir réglé ces problèmes organisationnels, l'équipe en charge du plan de sauvetage a pu annoncer de bonnes nouvelles. En plus du crédit bancaire, l'argent destiné à effectuer les travaux est trouvé. Un prêt LIM



Georges Rebetez (à gauche) et le président de la coopérative de la patinoire, Robert Stegmüller, ont semble-t-il terminé leur mission. (Dumas)

et une subvention cantonale permettent de mener l'opération de rénovation à terme.

Cette année, l'installation de froid, les bandes – acquises avec un rabais très important puisqu'elles devaient être utilisées dans la patinoire de Nîmes qui a brûlé avant leur installation – et l'éclairage seront réalisés d'ici à la nouvelle saison. L'année suivante verra la réfection du toit, la protection pour les joueurs et des travaux de peinture, ce en plus du remplacement de la surfaceuse. Et tous ces investissements sont déjà financés. Tout cela pour dire que les travaux devraient débuter début juin. Tout

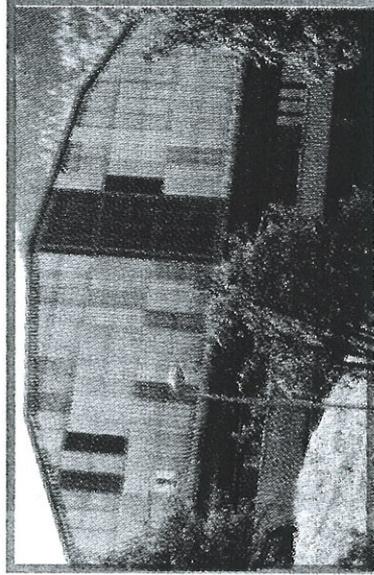
irait pour le mieux dans le meilleur des mondes s'il ne subsistait un léger problème. Pour libérer les cédules hypothécaires, les banques demandent le versement de 150 000 fr. Avec les 100 000 fr. de fonds destinés à créer la société anonyme et 10 000 fr. de dons, une bonne part de la somme est réunie pour que la SA devienne propriétaire de la patinoire. Ne manque donc que 40 000 fr. Pour les obtenir, les membres du groupe de travail bénévoles qui ont mis toute l'opération sur pied vont lancer un appel de dons. La semaine prochaine, un tous-ménages agrémenté par un superbe dessin de Jean-Paul

Bovée sera distribué dans la région. Dans le même temps, un stand sera mis en place à Moutier-Expo pour essayer aussi de récolter de l'argent. Enfin, pour assurer notamment le fonctionnement de la patinoire, un appel va être lancé aux communes de la couronne prévôtoise pour qu'elles mettent éventuellement la main à la bourse.

Une idée qui n'a rien d'incongru lorsque l'on sait que plus de 40% des jeunes inscrits au sein du HC Moutier ou du Club des patineurs ne sont pas domiciliés à Moutier et que la Ville verse pour chacun des membres des clubs près de 300 francs par an. **D.D.**

Opération sauvetage de la patinoire prévôtoise

Inaugurée en 1960 et couverte en 1976, voilà quarante-cinq ans que la patinoire prévôtoise permet à toute une population de profiter, non loin de chez elle, du plaisir des sports de glace. Un sport exigeant, une infrastructure à toute épreuve au profit des jeunes et des moins jeunes, pour le maintien d'un bon équilibre.



ACCORD IMPORTANT

Les difficultés financières rencontrées depuis quelques années ont contraint les responsables de la Coopérative de la patinoire prévôtoise, Maxime Jobin, Robert Stegmüller et Olivier Schnegg et le groupe de travail constitué de Georges Rebetez, Jacques Stalder et Frédy Délétraz, de trouver une solution quant à l'avenir de la patinoire. C'est dans l'esprit de faire revivre

celle-ci que les décisions prises dernièrement, ont été révélées à la presse le 10 mai dernier.

DISSOLUTION DE LA COOPÉRATIVE

Lors de l'assemblée extraordinaire du lundi 9 mai, les membres de la coopérative ont pris deux décisions primordiales. En premier lieu, il a été décidé de vendre la patinoire à la société Prévôglace SA, lorsque celle-ci aura formellement été constituée. Pour que cela puisse se faire, il a fallu avant tout que le Conseil de ville accepte de cautionner un emprunt de 650 000 francs. Passé le délai révérendaire, ce qui est aujourd'hui le cas, il est possible de fonder la nouvelle société qui pourra exister à partir de fin mai. En deuxième lieu, la coopérative n'ayant plus aucune raison d'être, sera dissoute. Cela devrait intervenir dans une année, selon la loi et conformément aux exigences des banques, qui ont abandonné plus d'un million dans l'affaire.

QUÊTE DE DONS

Le capital-action de Prévôglace SA est constitué de 100 000 francs, plus un fonds de 10 000 francs. La nouvelle société prévoit d'acheter la patinoire pour la somme de 150 000 francs; manquent encore 40 000 francs en vue de cet achat. Pour palier à ce manque, une recherche de dons

est lancée auprès des commerces et artisans prévôtois. Cette semaine, elle s'élargira à l'ensemble de la population par un tout-ménage et enfin aux villages avoisinants. Prévôglace SA sera présentée à Moutier Expo, afin de récolter dans les plus brefs délais, le montant nécessaire constituant le rachat de la patinoire et démarrer son activité.

DES TRAVAUX EN DEUX ÉTAPES

Les travaux d'assainissement du champ de glace sont d'ores et déjà assurés par le prêt bancaire de 650 000 francs, plus un prêt LIM d'environ 255 000 francs et diverses subventions. Si tout se déroule conformément aux prévisions, les travaux débuteront début juin. Des appels d'offres ont déjà été lancés. Dès lors que la nouvelle société aura été créée, les travaux pourront être adjugés et démarrer au plus vite. Dans un premier temps, il sera nécessaire de mettre en conformité l'installation de production du froid qui existe depuis la création de la patinoire, l'assainissement de l'éclairage, la réfection des bandes ainsi que la sécurité des spectateurs et des joueurs. Ces travaux devront être exécutés jusqu'à mi-septembre. Dans un deuxième temps, on procédera dans le courant de 2006, aux travaux de réfection de la toiture, de la cabine de chronométrage ainsi que la peinture. (cr)

POUR LA COMMISSION: GEORGES REBETEZ, JACQUES STALDER, PIERRE COMMENT, FRÉDY DELÉTROZ,

POUR SON AVENIR, LA PATINOIRE PRÉVÔTOISE A BESOIN DE VOTRE SOUTIEN ET DE VOTRE GÉNÉROSITÉ!

SPORTIFS... JEUNES... DANSEURS... ÉCOLIERS... ET AUTRES UTILISATEURS,
D'AVANCE, VOUS DISENT



DATES IMPORTANTES 2006

Mercredi 26 avril

Cours des Techniciens de Glace

Jeudi 27 avril

(lieu à préciser)

Mercredi 7 juin

Assemblée Générale

Bilan de la saison avec la L.S.H.G.

(lieu à préciser)

Récapitulation annalyse coût hebdomadaire et mensuel énergie électrique Patinoire du Bugnon saison 2002-2005

Date	2002-2003		2003-2004		2004-2005		=	=
	Coût semaine avec puissance moyenne	Date	Coût semaine avec puissance moyenne	Date	Coût semaine avec puissance moyenne	Date		
31.08.02		30.08.03		23.08.04		1115.81		date de mise en marche compresseur
07.09.02	1386.55	31.08.03	140.83	29.08.04		1934.43		date ouverture de la patinoire
14.09.02	2396.95	07.09.03	1419.41	05.09.04		2120.73		Il s'agit du coût total de l'énergie électrique facturée pour toute la patinoire soit, compresseur et accessoires, éclairage complet et buvette-restaurant
21.09.02	1827.85	14.09.03	1745.21	12.09.04		1554.03		
28.09.02	1483.55	21.09.03	1778.11	19.09.04		1564.73		Prix du kWh TVA comprise
05.10.02	1487.85	28.09.03	1749.01	26.09.04		1721.01		Tarif haut
12.10.02	1646.95	05.10.03	1767.71	03.10.04		1876.25		Prix du kWh TVA comprise
19.10.02	1423.55	12.10.03	1361.11	10.10.04		1418.09		Total frais kW puissance et loc.Ti, moyen par jour
26.10.02	1318.55	19.10.03	1345.69	17.10.04		1576.11		Puissance kW :
02.11.02	1453.15	26.10.03	983.62	24.10.04		1373.25		Pointe maximum = 140 kW Pointe minimum 88 kW
09.11.02	1439.45	02.11.03	1052.21	31.10.04		1344.53		Consommation :
16.11.02	920.55	09.11.03	1461.10	07.11.04		1215.46		120064 kWh TH
23.11.02	1533.65	16.11.03	1198.52	14.11.04		951.80		<u>28096 kWh TH</u>
30.11.02	1156.65	23.11.03	1137.09	21.11.04		1060.89		148160 kWh
07.12.02	1023.85	30.11.03	1111.50	28.11.04		953.70		Total saison 2004-2006
14.12.02	920.15	07.12.03	979.96	05.12.04		870.37		
21.12.02	997.25	14.12.03	961.56	12.12.04		973.22		
28.12.02	873.15	21.12.03	965.22	19.12.04		612.36		
04.01.03	1017.05	28.12.03	596.47	26.12.04		658.42		
11.01.03	793.65	04.01.04	741.38	02.01.05		829.29		Consommation d'eau :
18.01.03	782.05	11.01.04	954.43	09.01.05		811.64		604.00 M3
25.01.03	1022.15	18.01.04	1155.69	16.01.05		831.33		4.70 Fr.
01.02.03	782.35	25.01.04	856.60	23.01.05		603.00		2836.80
08.02.03	973.65	01.02.04	797.98	30.01.05		837.66		
15.02.03	887.85	08.02.04	975.01	06.02.05		775.80		
22.02.03	727.85	15.02.04	871.73	13.02.05		845.65		
01.03.03	822.35	22.02.04	969.43	20.02.05		623.80		Union Sportive Les Ponts-de-Martel
08.03.03	1005.65	29.02.04	662.61	27.02.05		500.01		Jean-Mairet ric 032 937 14 75
15.03.03	1082.55	07.03.04	828.34	06.03.05		807.78		
23.03.03	1288.50	14.03.04	947.47	13.03.05		1011.91		
26.03.03	176.75	21.03.04	1283.35	20.03.05		116.07		
		24.03.04	142.22	22.03.05				
Totaux	34652.05		32940.57			33489.1058		Coût par saison d'exploitation

Récapitulation analyse coût hebdomadaire et mensuel énergie électrique Patinoire du Bugnon saison 2002-2005

Date	2002-2003		2003-2004		2004-2005		2005-2006		2006-2007	
	Coût mois	Date	Coût mois	Date	Coût mois	Date	Coût mois	Date	Coût mois	Date
	avec puissance moyenne		avec puissance moyenne		avec puissance moyenne		avec puissance moyenne		avec puissance moyenne	
31.08.02		30.08.03		23.08.04		23.08.04				
30.09.02	7444,50	31.08.03	140,83	31.08.04	1535,25	31.08.04	7709,87			
31.10.02	6480,25	30.09.03	7136,90	30.09.04	7009,32	30.09.04	4789,97			
30.11.02	5550,50	31.10.03	5342,42	31.10.04	3660,25	31.10.04	3342,29			
31.12.02	4217,25	31.12.03	3764,91	31.12.04	3067,72	31.12.04	2374,44			
31.01.03	3944,45	31.01.04	4086,35	31.01.05		31.01.05				
28.02.03	3336,40	29.02.04	3636,81	28.02.05		28.02.05				
26.03.03	3678,70	24.03.04	3201,38	22.03.05		22.03.05				
Totaux	34652,05		32940,572		33489,1058					

- | | |
|---|---|
| <p>3. Evacuation d'un site en cas d'urgence
directives, systématique, exigences, normes
réglementation – Plan d'évacuation du site
en cas d'urgence</p> | <p>Laurent Hirt
Directeur
Centre sportif
Sous-Moulin</p> |
| <p>4. Les rouages du Marketing
Le marketing sportif, processus de
marketing et de vente pour un club
ou une manifestation, démarche
et fonctionnement</p> | <p>Stéphane Blum
Thomas Jungo
Société Sport
Concept Sàrl.</p> |
| <p>5. Actions communes dans les patinoires
Réalisation d'un guide d'exploitation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identification des clients internes - Identification des clients externes - Création d'un guide d'exploitation
ayant comme but d'uniformiser les
méthodes de résolution et le suivi
des problèmes communs rencontrés
dans les patinoires | <p>Dominique Both
Espace Gruyère</p> |
| <p>6. Patinoire mobile
une patinoire mobile pour les événements
à des prix incroyables ! Coût d'achat ou de
location, coût de fonctionnement,
rentabilité , etc.</p> | <p>Antoine Descloux
Directeur
La PATI SA</p> |

Pierre Hirt, Directeur du « Palladium » de Champéry nous fait découvrir, au cours d'une visite, tous les atouts d'un centre neuf et attractif.

Denis Oswald, Président de la Commission de Coordination des Jeux d'Athènes 2004, nous a présenté une conférence passionnante sur la préparation des Jeux d'Athènes et les préoccupations liées à la construction des différentes installations en tenant compte d'un échéancier serré fixé par les impératifs des dates des Jeux Olympiques.

La documentation spécifique concernant certains thèmes est annexée au Pati-Info.

Le Séminaire des Gestionnaires de Patinoires sera organisé tous les deux ans, prochaine édition en 2007.

SEMINAIRE DES GESTIONNAIRES DE PATINOIRES

31 mai – 1^{er} juin 2005 – Champéry

Liste des participants

Pierre	Hirt	Champéry
André	Willemin	Saignelégier
Laurent	Hirt	Sous-Moulin/Thônex
Claude-Alain	Henrioud	Neuchâtel
Alain	Caclard	Leysin
Dominique	Both	Espace Gruyère/Bulle
Julien	Droux	Espace Gruyère/Bulle
Jacques	Müller	Genève
Michel	Moreau	Genève
Olivier	Schnegg	Moutier
Georges	Rebetez	Moutier
Pierre	Gueissaz	Malley/Prilly
Michel	Friedrich	Morges
Robert	Duperrier	Meyrin
David	Genequand	Meyrin
Eric	Jean-Mairet	Les Ponts-de-Martel
Luk	Van Audenhaege	Bruxelles
Pierre	Corne	Besançon
Christian	Ochem	Belfort
Jean-Pierre	Berti	Vallorbe

Cours de gestionnaire de patinoire

Champéry 2005 – 31 mai et 1^{er} juin

Thème - Actions communes dans les patinoires

A la question :

Quels problèmes rencontrez vous dans votre patinoire ?

Les techniciens de glace répondent.

Résumé des discussions :

- ⇒ Respect de l'horaire d'utilisation de la surface de glace et des vestiaires
- ⇒ Difficultés rencontrées lors de l'utilisation mixte de la glace : patinage loisir avec les joueurs de hockey
- ⇒ Incivilités verbales
- ⇒ Comportement dans les locaux annexes
- ⇒ Consommation d'alcool, fumée dans les locaux annexes à la surface de glace
- ⇒ Problèmes relationnels entre collègues, l'origine étant la manière propre à chaque individu de traiter les problèmes avec le client externe. Certains utilisent la tolérance zéro d'autres sont trop cool
- ⇒ Manque de dialogue entre les clients internes :
 - ⇒ Pas de séance de coordination, pas de retour d'information sur la qualité du travail ou sur les objectifs de l'entreprise
- ⇒ Définition précise des responsabilités attribuées aux collaborateurs ou aux dirigeants pour les périodes de location, exemples :
 - ⇒ Problème dans les WC entre une patineuse et un visiteur indésirable entre 12 h et 13 h – heure des repas, surveillance oui ou non
 - ⇒ Vol d'objet n'appartenant pas à l'établissement, assurance vol, RC
- ⇒ Les collaborateurs effectuent des missions pour lesquels ils n'ont pas reçu de formation. Accueil, relation avec les clients dans le domaine du marketing
- ⇒ Diminution du patinage publique
- ⇒ Etc.

Guide d'exploitation

Les clients internes

1. Les organes de gestion

- ✓ Conseil communal
- ✓ Association de région
- ✓ Société immobilière
- ✓ Autres

Leurs besoins :

- ✓ Documents de contrôle et de comparaison
- ✓ Statistiques financières
- ✓ Accéder à une liste d'adresse de personnes de référence

Participation de l'APART :

Actuellement :

- ✓ Gère son association en tenant compte des besoins de ses membres, voir règlement de l'APART.
- ✓ Met à disposition son site Internet
- ✓ Met à disposition la liste d'adresse de ses membres
- ✓ Met à disposition son classeur : horaire, prix, périodes d'ouverture, autres
- ✓ Organise un ou plusieurs cours pour les gestionnaires de patinoire
- ✓ Organise la journée de la glace avec information à la presse

A développer :

- ✓ Faire connaître notre association ainsi que ses compétences
- ✓ Participer à la promotion des activités de glace en suisse romande
- ✓ Définir un ou des modèles de patinoire de référence
- ✓ Mise à disposition sur demande du personnel compétent pouvant fonctionner comme personne de conseil lors de réalisation ou de rénovation importante (prestation payante)

2. Personnel / la société d'exploitation

- ✓ Directeur / gestionnaire de la patinoire
- ✓ Personnel de caisse - secrétariat
- ✓ Les techniciens de glaces
- ✓ Le personnel de surveillance
- ✓ Le personnel de nettoyage

Leurs besoins :

- ✓ Accueil, réception, information, assistance
- ✓ Documents de contrôle et directive d'exploitation
- ✓ Cahier des charges des employés
- ✓ Directives de sécurité - action – réaction
- ✓ Règlement de la patinoire
- ✓ Formation des collaborateurs
- ✓ Accès à des informations techniques

Participation de l'APART :

Actuellement :

- ✓ Met à disposition son site Internet
- ✓ Met à disposition la liste d'adresse de ses membres
- ✓ Le classeur de l'APART : horaire, prix, périodes d'ouverture, personnes de contact, autres
- ✓ Organise un ou plusieurs cours pour les techniciens de glace
- ✓ Tient à jour une liste des fournisseurs selon leur programme de vente

A développer :

- ✓ Création d'un guide d'exploitation :
 - ✓ Définition d'un cahier des charges type pour les collaborateurs
 - ✓ Définition d'un règlement type pour les patinoires :
 - ❖ Horaire d'utilisation des installations
 - ❖ Comportement à adopter dans les patinoires
 - ❖ Définition des sanctions
 - ✓ Définition et proposition de procédure afin de régler des problèmes techniques :
 - ❖ Comportement à observer lors d'incidents majeurs : feu, vol, accident de travail, inondation, coupure électrique
 - ❖ Réalisation d'un canevas de base pour les travaux d'entretien
 - Exemple de canevas
 - Détails à donner

Les clients externes

3. Les écoles

Leurs besoins :

- ✓ Compter sur les compétences du personnel d'exploitation :
 - ❖ Accueil – réception – informations
 - ❖ Respect des réservations et des horaires
 - ❖ Glace de qualité
 - ❖ Utilisation d'un matériel de base de qualité : patins en prêt, canne de hockey, support pour débutant, équipement de protection, ...
- ✓ Pratiquer un sport dans un endroit propre : locaux de circulation, toilettes, espaces extérieurs

Participation de l'APART :

- ✓ Les documents de contrôle et directives d'exploitation devraient couvrir la demande

4. Les comités des clubs utilisateurs

- ✓ Clubs de hockey corporatif ou de championnat
- ✓ Clubs de patinage artistique

Leurs attentes :

- ✓ Compter sur les compétences du personnel d'exploitation :
 - ❖ Accueil – réception – informations
 - ❖ Respect des réservations et des horaires
 - ❖ Glace de qualité
- ✓ Pratiquer un sport dans un endroit propre : locaux de circulation, toilettes,
- ✓ espaces extérieurs

Participation de l'APART :

- ✓ Les documents de contrôle et directives d'exploitation devraient couvrir la demande

5. Le public

Leurs attentes :

- ✓ Compter sur les compétences du personnel d'exploitation :
 - ❖ Accueil – réception – informations
 - ❖ Respect des réservations et des horaires
 - ❖ Glace de qualité
- ✓ Pratiquer un sport dans un endroit propre : locaux de circulation, toilettes, espaces extérieures
- ✓ Bénéficier d'activités ludiques organisées par la patinoire

Participation de l'APART :

- ✓ Les documents de contrôle et directives d'exploitation devraient couvrir la demande

Objectif final

1. **Création d'un guide d'exploitation ayant comme but d'uniformiser les méthodes de résolution et le suivi des problèmes communs rencontrés dans les patinoires.**

2. **Rédaction d'un manuel précisant les directives de maintenance et d'entretien des installations (en tenant compte des spécificités)**
 - ⇒ **Guide technique, idem service des voitures**
 - ⇒ **Grille des points à vérifier, à changer, selon échéancier précis.**

3. **Elaboration d'un document intitulé : "Portrait-robot d'une patinoire artificielle modèle en Suisse"**
 - ⇒ **Collaboration avec l'EPFL**
 - ⇒ **Collecte de données dans les patinoires, inventaire exhaustif des points forts et faibles**
 - ⇒ **Ouvrage de référence pour la construction de patinoire**

Portrait-robot d'une patinoire artificielle modèle en Suisse

- Etude de faisabilité
- Plan de recherche, contrat avec l'E.P.F.L. de Lausanne

Ce dossier n'a pas évolué durant cette année. Il nécessite un engagement important de la part des patinoires romandes. L'E.P.F.L. est toujours intéressée à collaborer pour l'avancement de ce dossier.

Pour rappel, nous reproduisons la décision prise à l'Assemblée Générale de 1994 :

L'élaboration d'un document intitulé « Portrait robot d'une patinoire artificielle modèle en Suisse » avec la collaboration de l'E.P.F.L. constitue également un important dossier à traiter.

Les membres de l'A.P.A.R. & T. acceptent un investissement maximum de Fr. 4'000.-- pour mener à bien ce projet. Le Comité de Direction mettra tout en œuvre pour la réalisation concrète de ce document sans avoir à déboursier ce montant financier à disposition. Yves ROBERT propose que la S.P.A.S. participe pour 50% des frais (Fr. 2'000.--) pour l'élaboration du portrait robot d'une patinoire artificielle modèle en Suisse. Le Comité de Direction assurera le suivi du dossier auprès de la S.P.A.S.

Il est évident que la réalisation de ce mandat signifierait un avantage considérable pour les projets de construction des nouvelles patinoires artificielles en Suisse. Quelles sont les patinoires intéressées à faire avancer ce dossier majeur ?

Rédaction d'un manuel :

DIRECTIVES D'ENTRETIEN DES INSTALLATIONS

- Manque de ressources « humaines » pour mener à bien ce dossier.

3 QUESTIONS À

RENALD LOCCA

«Concierger du CMC, ce n'est pas mon job...»

Demain, vers 13 h 40, la troisième étape du Tour de Romandie partira d'Aigle. Le bastion du Centre mondial du cyclisme. Pour Renald Locca, ce sera certainement son dernier grand rendez-vous à vivre dans le costume de directeur d'exploitation du CMC.

— **Pourquoi cette démission surprise?**

— Au bout de quatre ans à la tête du CMC, je pense avoir fait le tour de la question. Attention, on ne me pousse pas dehors. Pas du tout! Mais les choix de la Société d'exploitation (*n.d.l.r.: propriété de l'Union cycliste internationale*) sur la gestion du site divergeaient de plus en plus avec les miens. J'ai toujours exploité le Centre pour y développer les activités sportives. D'ailleurs, on a fait beaucoup en quatre ans: les centres de performances d'athlétisme et de gymnastique, le parcours de BMX, la formation des stagiaires, les Trois Jours d'Aigle, le cyclo-cross. Mon bilan est excellent. Mais tout cela coûte cher! Et, à juste titre, la Société d'exploitation veut rentabiliser son bien. N'oubliez



Renald Locca.

pas que l'UCI est responsable du déficit pendant les vingt-cinq premières années d'existence du CMC. Pour l'exercice 2003-2004, il a fallu couvrir une perte de 200 000 francs, par exemple.

— **L'argent, le nerf de la guerre qui vous pousse à partir?**

— En quelque sorte. Le leitmotiv de l'UCI est — et sera — d'utiliser désormais les installations sportives avec parcimonie. La nouvelle politique est de gagner de l'argent en organisant plus de soirées privées ou de séminaires. Mais me contenter de vendre des salles de conférence et faire le concierge du CMC, ce n'est pas mon job...

— **Connaissez-vous votre successeur?**

— A priori, mon poste de directeur d'exploitation ne sera pas repourvu. Ce sera un salarié de l'UCI qui prendra le relais. Il y a déjà toute l'infrastructure nécessaire pour gérer le CMC. L'UCI aura les pleins pouvoirs sur le Centre, mais sera toujours surveillée par le conseil de fondation (Cantons, Confédération) qui a injecté 18 millions de francs dans le site. Quant à mon avenir, j'ai décidé de donner une nouvelle orientation à mes activités. Soit repartir dans le tourisme, soit monter une société à mon propre compte. On verra bien en septembre...

J.-F. H.

«Le vélo à patins a vu le jour parce que j'ai fait de nécessité vertu.»

A bicyclette sur la glace

Ex-policier et sportif de l'extrême, Sepp Schnyder a inventé, en exclusivité mondiale pour la patinoire de Loèche-les-Bains, un vélo à glace réservé aux enfants.

Pas la peine d'expliquer à un Haut-Valaisan qui est Sepp Schnyder, il le sait! L'ex-policier a beaucoup fait parler de lui entre 1999 et 2002 en réalisant des exploits sportifs peu ordinaires. La liste de ses prouesses en 2001 donne le vertige: il a battu le record du monde de VTT en salle en pédalant trente-six heures non-stop, a participé à l'un des marathons les plus difficiles au monde, Badwater aux Etats-Unis, à travers la vallée de la Mort jusqu'au mont Whitney (dénivelé de 6600 mètres), a couvert en trente-six heures la distance d'Ascona, le point le plus bas de Suisse, à la Pointe-Dufour, son sommet.

Par la suite, Sepp Schnyder a mis la pédale douce. Il aspirait à une vie plus tranquille et à un job dans le tourisme. Toujours est-il que Supersepp, ainsi que le nomment les Haut-Valaisans, vient d'inventer le vélo à glace.

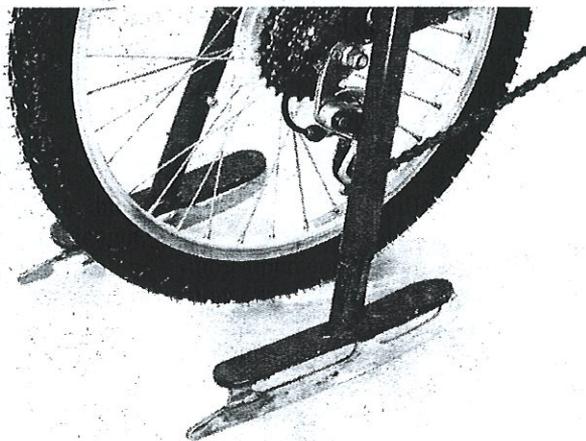
Mais comment a germé cette idée saugrenue? Après avoir suivi une formation d'organisateur d'événements et de manager sportif, ce père de trois enfants a pris, il y a deux ans et demi, la direction du centre sportif de Loèche-les-Bains, dont le principal attrait est une superbe patinoire.

«Le vélo à glace a vu le jour parce que j'ai fait de nécessité vertu», explique Sepp Schnyder. Son budget marketing étant restreint, il doit toujours faire preuve d'imagination pour attirer les clients au centre sportif. Un jour, il s'est

dit: «Et pourquoi ne pas faire du vélo sur la patinoire?»

Succès immédiat

L'idée était aussi simple que séduisante. Il monte une lame de patin à l'avant d'un vélo d'enfant avec deux lames à l'arrière. Pour l'équilibre, comme les petites roues de bicyclette. A ce stade de la fabrication, Sepp Schnyder s'adresse aux spécialistes de l'atelier de vélos Thömus à Niederscherli, dans le canton de Berne. En



Le vélo à glace est équipé de deux lames à l'arrière et de suspensions, afin de pouvoir plus facilement virer de bord.

suivant ses plans, et après s'être creusé la tête pendant des heures, ceux-ci ont réussi à fabriquer, en y intégrant des suspensions, un vélo capable d'effectuer d'élégantes courbes sur la glace.

C'était l'année dernière, à la fin de l'automne. Supersepp se rappelle: «J'ai tout de suite commandé trois vélos pour

enfants. Et j'ai insisté pour qu'ils soient livrés avant les Fêtes. J'ai en effet pu aller chercher les prototypes la veille de Noël avant de filer à la patinoire. J'avais l'impression d'être le Père Noël.» Des souvenirs qui illuminent son visage.

Les bambins se sont littéralement jetés sur les vélos à glace, que Sepp Schnyder veut continuer à mettre gratuitement à leur disposition: «C'est simplement une attraction supplémentaire pour les touristes de Loèche-les-Bains.» Mais le Haut-Valaisan ne s'est pas arrêté là: il a fait construire un nouveau vélo pour les enfants de plus de 3 ans. Et ce n'est pas fini, un autre modèle suit. La patinoire de Loèche-les-Bains est ainsi devenue la seule au monde sur laquelle on puisse, officiellement et sans danger, faire du vélo.

Pas de fabrication en série

Bien que le responsable d'un programme d'occupation pour chômeurs lui ait déjà fait une offre dans ce sens, Sepp Schnyder ne pense pas pour l'instant à une fabrication en série. «Je souhaite tout d'abord me concentrer sur mon travail de directeur du centre sportif. Et puis je préfère que les cinq vélos à glace restent des exemplaires uniques», souligne-t-il.

Supersepp a encore frappé, et les Valaisans sont de nouveau stupéfaits. Qu'est-ce qu'il va encore inventer?

Texte Michael Zollinger
Photos Christian Aeberhard



Sepp Schnyder glisse
sur un petit succès:
pour les enfants,
il a créé une attraction
unique au monde.

SUPPORT DE PATINAGE POUR ENFANTS

PIECE DE RENFORCEMENT DE L'AXE DE ROTATION

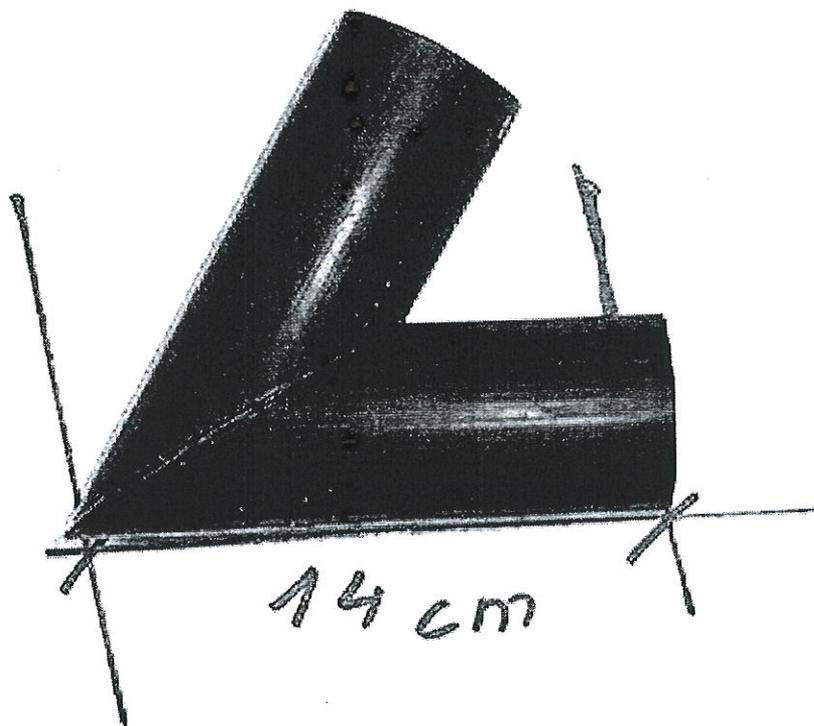
PATINOIRE DE MEYRIN : ROBERT DUPERRIER

Prix unitaire : Fr. 6.--

COMMANDE MINIMALE : 100 PIECES

Achat en commun par l'APART, si la demande est suffisante

PATINOIRES INTERESSEES PEUVENT CONTACTER LE COMITE



repelec moteurs SA.

rep elec
moteurs s.a.

Un service de dépannage
24 heures sur 24
079/321 35 60

En stock à Lutry :

Pompes BIRAL et circulateurs RÜTSCHI

800 moteurs électriques

Variateurs de vitesse

Démarrateurs électroniques

Groupes électrogènes

Réducteurs

Repelec Moteurs SA
révise sur site ou en atelier
toutes marques de pompes
et de machines électriques.

Pour vous éviter les arrêts de
production, nous proposons
des **contrôles périodiques**.
Des mesures vibratoires
et électriques permettent de
prévoir le 90% des pannes.

Grâce à une méthode
développée par l'EPFL,
nous pouvons également
vous aider à réaliser
des **économies d'énergie**.

Repelec Moteurs SA
1095 Lutry
Tél: 021/791 45 75
Fax: 021/791 12 47